Montréal vendredi 11 mai 2007 Le plus grand quotidien français d'Amérique 123e année N° 196 50 pages, 5 cahiers **70 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **80 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

TONY BLAIR

LA FIN D'UN RÈGNE
TONY BLAIR S'EN IRA EN JUIN

PAGE **A16**

cyberpresse.ca
LA PRESSE

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

SÛRS, L'AUTOBUS ET LE MÉTRO ?

Se déplacer en ville en transports en commun est écologique. Rapide. Et moins cher qu'en auto. Mais est-ce sûr ? Un portrait inédit fait état de 10 000 crimes et infractions en deux ans dans le réseau de la STM. Si les crimes contre la personne sont en baisse, le taxage reste monnaie courante.

PORTRAIT DE LA SITUATION. **PAGES A2 ET A3**

Aux aguets: deux agents de surveillance, à la station Lionel-Groulx, cette semaine.

TAEKWONDO
LE HIDJAB SERA PERMIS POUR L'INSTANT, TRANCHE LA FÉDÉRATION

PAGE **A13**

BISSAN MANSOUR

VOITURES DU MÉTRO
ALSTOM CANADA EN COUR

LA PRESSE AFFAIRES
PAGES **1** ET **4**

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Duceppe hésite à changer de chapeau. On le comprend après l'affaire du « ti-casque ».

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

DUCEPPE SURPRIS ET REFROIDI

Le chef bloquiste mesure la défaveur des députés péquistes. Marois soupèse ses appuis.

TOMMY CHOUINARD, JOËL-DENIS BELLAVANCE ET DENIS LESSARD

Gilles Duceppe est déstabilisé par l'accueil glacial qu'ont réservé plusieurs députés péquistes à sa possible candidature au leadership du Parti québécois. Le chef du Bloc compte maintenant s'entretenir avec Pauline Marois au cours des prochaines heures afin de mesurer l'intérêt réel que porte l'ancienne ministre péquiste à la direction du PQ.

Les intentions de Mme Marois pèseront lourd dans la décision de M. Duceppe de se lancer ou non dans la course à la succession d'André Boisclair, a-t-on appris hier. Les deux clans se livrent une bataille téléphonique pour inciter des députés péquistes à appuyer publiquement leur favori.

De son côté, André Boisclair, absent du parlement depuis mardi, remettrait « à court terme » sa démission à titre de député de Pointe-aux-Trembles, souligne l'un de ses proches.

›Voir PQ en page A20

L'été fait surface Mais le printemps n'a pas dit son dernier mot

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

Le jeune Hong a profité du beau temps, hier, au parc de la Cité-du-Havre. Le pêcheur était heureux de sa prise, un achigan. Le soleil a chauffé la métropole toute la journée et a fait grimper le mercure jusqu'à 29 °C. Des averses devraient tomber sur le sud-est du Québec aujourd'hui. Mais le beau temps reviendra dès demain.

Le cellulaire au volant irriterait les autres automobilistes

LAURA-JULIE PERREAULT

TROIS-RIVIÈRES — Un automobiliste ne démarre pas à un feu vert parce qu'il parle au téléphone. Un autre ralentit pour attraper le combiné. Sans le savoir, ils se font probablement insulter par celui ou celle qui roule juste derrière eux.

Une nouvelle étude, menée par deux étudiants au baccalauréat en psychologie de l'Université de Montréal, soutient que le téléphone cellulaire au volant n'est pas seulement une distraction pour celui qui l'utilise. Son utilisation irrite aussi considérablement les autres conducteurs et les rend plus nerveux.

›Voir ACFAS en page A14

UQAM
ÎLOT VOYAGEUR

Québec joue déjà les bailleurs de fonds

LOUISE LEDUC

Le gouvernement du Québec a une autre excellente raison d'exiger un redressement de l'UQAM et de demander au Vérificateur général du Québec d'enquêter sur son marasme financier : il a été contraint d'acheter en totalité le bloc d'obligations de 269 millions émises pour financer le complexe immobilier de l'îlot Voyageur, a appris *La Presse* hier. D'emblée, le gouvernement du Québec a donc pris le risque à son compte.

« Oui, le gouvernement est le principal bailleur de fonds et l'UQAM aura à rembourser le ministère des Finances », a dit hier en entrevue Monique Goyette, la nouvelle vice-rectrice à l'administration de l'UQAM nommée pour faire la lumière sur le dérapage financier qui pourrait atteindre les 200 millions.

›Voir UQAM en page A4

Une lettre d'amour pour Maman.
La joie. Inspirée par Birks.
Exclusifs à Birks, pendentifs en forme de lettre en or blanc à 18 carats ornés de diamants, sur chaîne en or blanc, 1 500 $ chacun. Tout l'alphabet est offert. Quelques lettres offertes dans certains magasins seulement.
BIRKS MD
birks.com 1 800 682.2622
3479588A

INTERVENTIONS POLICIÈRES À LA STM
ABRIBUS, AUTOBUS, MÉTRO, STATIONS ET WAGONS CONFONDUS

CRIMES ET INFRACTIONS

2005 **4946** (selon le SPVM)

2004 **5058** (selon le SPVM)

2003 **3016** (dans le métro seulement, selon un rapport de la STM)

1999 **1998** (dans le métro seulement, selon un rapport de la STM)

CRIMES CONTRE LA PERSONNE

2005 **743**
2004 **896**

CRIME CONTRE LA PROPRIÉTÉ

2005 **1506**
2004 **1697**

LOI CONCERNANT LES DROGUES (surtout *pot* et cocaïne)

2005 **261**
2004 **361**

RÈGLEMENTS SUR LES NORMES DE SÉCURITÉ ET COMPORTEMENT DE LA STM

2005 **2288**

10 000 CRIMES ET DÉLITS EN

Pas un jour sans qu'on nous vante les mérites des transports en commun. Pour l'écologie, la rapidité, les bas tarifs. **Mais qu'en est-il de la sécurité ?** Pas moins de **5000 crimes et délits** ont été commis dans les autobus et le métro de Montréal en 2005. Pareil l'année précédente. Parfois des peccadilles. Parfois, aussi, de sérieuses agressions. **Le point** à la veille de l'entrée en fonction des policiers dans le métro.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

L'arrivée des policiers dans le métro coïncidera avec la mise en service de l'unité 50, premier poste de police souterrain à Montréal.

3478663A

LES POLICIERS DANS LE MÉTRO

Objectif : 18 juin

HUGO MEUNIER
ET CAROLINE TOUZIN

Si tout va comme prévu, les 133 policiers affectés au métro prendront bientôt le relais des agents de surveillance. « On vise le 18 juin pour commencer les patrouilles et la répartition des appels », indique l'inspectrice Hélène Charron, qui pilotera les opérations policières pour l'ensemble du métro.

L'arrivée des policiers coïncidera avec la mise en service de l'unité 50, premier poste de police souterrain à Montréal. Les policiers s'installeront temporairement à la station Place-des-Arts, en attendant de déménager à Berri-UQAM.

Certains détails doivent encore être réglés avant que s'amorcent les opérations, à commencer par le sort réservé aux agents de surveillance. Des 153 agents, 118 ont tenté leur chance pour devenir policier et 64 ont réussi à se rendre sur les bancs d'école. « Sur les 64, on est sûrs qu'il n'en restera même pas la moitié », croit Josée Massicotte, la présidente du syndicat des agents de surveillance de la STM.

La Société de transport de Montréal souhaite garder 57 agents de surveillance, qui seront essentiellement affectés à la perception. « Ça n'a pas d'allure ! » clame la présidente, qui souhaitait au départ que tous les agents deviennent policiers.

À l'heure actuelle, deux agentes ont obtenu leur diplôme de l'École nationale de police de Nicolet, passage obligé pour tous les agents de surveillance désireux de devenir policier. Trente-cinq autres agents de surveillance suivent présentement le cours de techniques policières au Collège de Maisonneuve. S'ils obtiennent leur diplôme technique, ils devront ensuite passer 15 semaines à Nicolet.

En plus des agents de surveillance qui parviendront à prêter serment, des recrues policières et des agents mutés compléteront l'escouade du métro.

L'intégration des 133 policiers s'échelonnera jusqu'en 2008, après une période de transition avec les agents de surveillance.

D'ici quelques jours, les policiers s'apprêtent à suivre une formation spécifique aux interventions dans le métro. Ils apprendront, notamment, des techniques d'arrestation sur un quai et des notions sur l'électricité et le haut voltage.

Le président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal se dit impatient de voir débarquer les policiers dans le souterrain. « Souvent, les agents de surveillance du métro ne transmettaient pas leur rapport au SPVM. On va enfin pouvoir s'occuper des dossiers du début à la fin », souligne Yves Francoeur.

En cas de besoin, il sera aussi plus facile de déployer des équipes spécialisées du SPVM, telles que les escouades antiterroristes et anti-gangs de rue, ajoute M. Francoeur.

En équipe de deux pour la plupart, les policiers du métro patrouilleront le souterrain tous les jours de 6 h 30 à une heure du matin.

Le système de caméras de surveillance dans le métro demeurera sous l'autorité de la STM, mais les policiers pourront saisir les bandes en cas d'infraction.

SOMMAIRE

Amusez-vous !	ACTUEL **8**
Astrologie du jour	ACTUEL **6**
Bourses	AFFAIRES **6 et 7**
Décès	ACTUEL **7**
Forum	A **18 et 19**
Horaire télévision	ARTS **4**
Loteries	A **15**
Monde	A **16**
Petites annonces	ACTUEL **4** et AFFAIRES **4**
Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo
Quelques averses et possibilité d'orages, maximum **26**, minimum **6**. ACTUEL **6**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

INTERVENTIONS POLICIÈRES À LA STM
ABRIBUS, AUTOBUS, MÉTRO, STATIONS ET WAGONS CONFONDUS

MONNAIE CONTREFAITE, ENTRAVE AUX RÈGLEMENTS, APPELS À LA BOMBE, ETC.
2005 **435** | 2004 **492**

PERSONNES EN CRISE
2005 **9** | 2004 **8**

SIGNALEMENT DPJ
2005 **18** | 2004 **12**

INFRACTIONS CONCERNANT LA LOI À L'IMMIGRATION ET LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX
2005 **2002** | 2004 **1612**

PERSONNES DISPARUES/RETROUVÉES
2005 **37** | 2004 **24**

SUICIDES ET TENTATIVES DANS LE MÉTRO
Données statistiques secrètes, en vertu d'une directive de la STM

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE©

DEUX ANS DANS LE RÉSEAU

CAROLINE TOUZIN
ET HUGO MEUNIER

Quelque 10 000 crimes et infractions ont été commis dans le réseau de la Société de transport de Montréal (STM) en deux ans, a appris *La Presse*. La police de Montréal y a répertorié environ 5000 délits en 2005. Même chose en 2004. De ce nombre, 15 % sont des crimes contre la personne : menace, vol qualifié, agression sexuelle, agression contre des employés du réseau ou des usagers.

C'est le premier véritable portrait de la criminalité dans le réseau de la STM dressé uniquement par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). L'inspectrice Hélène Charron, qui sera la grande patronne des policiers du métro, a expliqué les faits saillants de son « rapport à diffusion restreinte » à *La Presse*.

En effet, avant 2004, le module de coordination des transports en commun du SPVM travaillait en collaboration avec les directeurs de la surveillance dans le métro, qui lui transmettaient – mais pas toujours – les rapports d'événements des agents de surveillance. Une enquête de *La Presse* a révélé en février 2005 que les policiers ont été expulsés des locaux de la STM alors qu'ils terminaient un rapport sur les nombreux manquements professionnels des cadres de la surveillance du métro.

Le SPVM constate une baisse des crimes contre la personne. Ils sont passés de 896 en 2004 à 743 en 2005. Et une baisse des crimes contre la propriété (de 1697 en 2004 à 1506 en 2005). Les infractions aux règlements municipaux et à la Loi sur l'immigration sont en hausse de 24 % (2002 en 2005 contre 1612 en 2004).

Environ 5 % des interventions de la police concernent le trafic ou la possession de drogues, surtout du cannabis et de la cocaïne (261 en 2005 et 361 en 2004). Les autres infractions au Code criminel, ce qui englobe autant la monnaie contrefaite, les appels à la bombe que les bris de conditions, sont aussi en légère baisse (434 en 2005 contre 492 en 2004).

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

En plus des 10 000 crimes et infractions, le SPVM a remis plus de 2000 contraventions en vertu du règlement de la STM sur les normes de sécurité et comportements.

« Être sur la bonne voie »

« Un crime contre la personne est un crime de trop, mais la baisse de 17 % de 2004 à 2005 montre qu'on est sur la bonne voie », affirme le responsable de la Sécurité publique à la Ville de Montréal, Claude Dauphin. Toutefois, ni M. Dauphin ni la police de Montréal n'ont de statistiques sur la criminalité dans le réseau des transports en commun pour les années antérieures à 2004, qui permettraient une analyse plus approfondie. Le nombre élevé d'autres infractions au Code criminel est lié selon lui au « fléau de la fausse monnaie » qui a frappé la STM, alors qu'il en était encore président.

En plus des 10 000 crimes et infractions, le SPVM a remis plus de 2000 contraventions en vertu du règlement de la STM sur les normes de sécurité et comportements, seulement en 2005. Ces normes interdisent, entre autres, de retenir les portes des voitures de métro, de flâner et de faire des graffitis sur de l'équipement de la STM.

Les analystes de la police n'ont pas consulté les rapports des agents de surveillance du métro pour faire ce « rapport à diffusion restreinte ». Ce n'est pas un portrait « global et complet » de la criminalité dans le métro, avertit l'inspectrice Hélène Charron, présentement responsable de la division du réseau de transports en commun. Les analystes de la police ont dû faire le tour des postes de quartier (PDQ). Ils ont extrait des statistiques globales de chaque PDQ les crimes commis dans les abribus, les autobus, les stations de métro et les édifices de la STM se trouvant sur leur territoire. Pour 2004 et 2005, les analystes n'ont pas fait de distinction entre les lieux des crimes. L'inspectrice Hélène Charron, qui travaille sur le projet d'unité policière métro depuis deux ans, a demandé un rapport plus détaillé des crimes de 2006. Elle s'attend à le recevoir d'ici quelques semaines.

Par exemple, la division du réseau de transports en commun du SPVM ne sait pas, parmi les 743 crimes contre la personne en 2005, combien ont été perpétrés dans le métro ou dans un autobus. Et surtout, combien y a-t-il précisément d'agressions sexuelles, de voies de faits ou de menaces. Le portrait « global et complet » de la criminalité dans le métro pourra être dressé une fois que le poste de quartier métro (PDQ 50) verra le jour. Tous les rapports des policiers du métro, sans exception, y atterriront.

Fin des dédoublements

« Ce sont les dédoublements de certains rapports, les crimes non rapportés à la police et des problèmes de communication qui ont mené à l'arrivée de la police dans le métro », résume l'inspectrice Charron. La police dans le métro permettra d'assurer le même niveau de sécurité dans le Montréal souterrain qu'en surface, conclut-elle.

À l'heure actuelle, une femme qui se fait voler son sac à main l'indique à un agent de surveillance. Ce dernier fait un rapport à la STM. Il demande ensuite à la femme de se rendre à son poste de quartier pour faire un rapport de police. Si elle ne le fait pas, la police ne sera pas au courant du crime. Et si elle le fait, le crime sera « comptabilisé » deux fois (STM et SPVM). « On est en 2007! Il était temps qu'on cesse de se dédoubler. Et la police dans le métro va vraiment augmenter le sentiment de sécurité des Montréalais », dit Claude Dauphin.

Montréal a connu une hausse de criminalité de 50 % dans le métro entre 1999 et 2004, a aussi révélé l'enquête de *La Presse* publiée en février 2005. Le nombre de crimes signalés par les agents du métro est passé de 1998 pour l'année 1999 à 3016 pour l'année 2003.

Le portrait « global et complet » de la criminalité dans le métro pourra être dressé une fois que le poste de quartier métro (PDQ 50) verra le jour.

Avec l'arrivée des policiers dans le métro prévue à la mi-juin, l'inspectrice Charron s'attend à une hausse de certains rapports d'infraction. « C'est possible qu'on voie une augmentation de rapports, surtout sur les crimes contre la propriété, parce que les gens n'auront plus à se déplacer dans les postes de quartier. Ils verront les policiers sur place », explique-t-elle.

Gangs de rue dans le métro

Pour la présidente du syndicat des agents de surveillance dans le métro, Josée Massicotte, la criminalité s'est transformée avec les années. « Les gangs de rue sont très présents. Ils entretiennent un marché lucratif et n'aiment pas nous avoir dans les pattes », admet-elle. « Les transactions de stupéfiants se font de manière plus nonchalantes, les trafiquants ne vont pas se cacher », observe-t-elle aussi.

Les policiers du métro ne dérogeront pas de la « priorité » de l'ensemble de la police de Montréal, soit la lutte contre les gangs de rue, indique l'inspectrice Charron. Le président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, Yves Francoeur, observe déjà une augmentation des interventions contre les gangs dans le métro. « C'est régulier que les policiers aillent à certains stations pour faire des opérations liées aux gangs de rue », explique-t-il.

Le rapport du SPVM sur la criminalité dans le réseau de la STM en 2005 ne cible pas de stations problématiques. La présidente du syndicat des agents, elle, montre du doigt les stations Henri-Bourassa, Villa-Maria, Jarry, Saint-Michel, Snowdon, Iberville, Berri-UQAM et celles où il y a des terminus d'autobus. Les vols qualifiés, les graffitis, les attroupements de jeunes et la consommation de drogues font partie des problèmes récurrents observés par les agents. « Il n'y a pas beaucoup de crimes contre la personne parce que l'affluence a un effet protecteur », croit Josée Massicotte. Le « taxage » est toutefois monnaie courante dans les stations où se croisent beaucoup d'élèves à la sortie des écoles. Les techniques de contrefaçon de cartes mensuelles se sont aussi beaucoup raffinées au fil des années, a noté la présidente du syndicat.

La STM refuse de fournir des statistiques concernant la criminalité dans son réseau de transport en commun. « On réfère systématiquement les médias au SPVM et au responsable de la sécurité publique à la Ville de Montréal, Claude Dauphin », a dit à *La Presse* Marianne Rouette, responsable des communications du président de la STM, Claude Trudel.

CRIMINALITÉ
Avez-vous déjà été victime d'un crime dans le métro de Montréal ? Témoignez sur **www.cyberpresse.ca/stm**

Projet Équinoxe

Né en 2002, le projet Équinoxe, initiative policière visant à résoudre des problèmes propres à certaines stations de métro, s'étendra à l'ensemble du réseau souterrain montréalais.

Désormais, 22 postes de quartier (PDQ) – au lieu de 15 – auront les stations de métro de leur territoire à l'œil. La carte du métro sera divisée géographiquement en quatre, selon la position des PDQ. « Il y aura une table de concertation qui servira ensuite à avoir un portrait d'ensemble », explique Hélène Charron, l'inspectrice chargée de la division du réseau de transports en commun de la police de Montréal.

Un des objectifs du projet Équinoxe est d'ailleurs de privilégier une approche concertée des interventions policières effectuées dans le réseau souterrain et autour des stations. En 2006, deux opérations de quelques jours ont été menées dans le cadre d'Équinoxe. L'opération menée aux stations Vendôme et Villa-Maria s'est soldée par 630 heures de patrouilles à pied, 14 arrestations et une centaine de constats d'infraction. L'autre opération, menée à la station Henri-Bourassa, a conduit à des enquêtes sur 518 personnes, incluant l'identification de sujets d'intérêt. Une baisse de la criminalité et des appels pour incivilité a été observée durant ces deux opérations.

Hugo Meunier et Caroline Touzin

ÉDUCATION

Stanislas proposera le chinois dès la troisième secondaire

ÉRIC CLÉMENT

Estimant que les jeunes Québécois auront plus que jamais besoin de connaître la langue chinoise s'ils se destinent à une carrière internationale, le collège Stanislas enseignera le mandarin dès la troisième secondaire, à la rentrée prochaine, devenant le seul établissement scolaire québécois à le faire de façon continue jusqu'au baccalauréat français, soit l'équivalent de la deuxième année de cégep.

Le nouveau directeur du collège français, Henri-Laurent Brusa, n'aura pas tardé à faire sa marque dans l'établissement scolaire d'Outremont qui forme des Québécois (notamment Jacques Parizeau, Raymond Bachand et Philippe Couillard) depuis 1938. Il veut donner la priorité à l'enseignement des langues vivantes. Ainsi, Stanislas généralisera l'apprentissage d'une troisième langue vivante dès la sixième année du primaire, à partir de septembre.

M. Brusa, qui a passé 25 ans à la tête d'établissements français d'enseignement supérieur, est souvent allé en Chine. « Les diplômés du collège seront des cadres supérieurs pour lesquels la Chine sera incontournable, dit-il. Il fallait donc lancer l'idée et la réponse va au-delà de mes espérances. »

Déjà, 26 familles d'élèves qui entreront en septembre en troisième secondaire (la classe de quatrième, selon le système français) ont opté pour l'enseignement du mandarin comme troisième langue. Cet enseignement sera aussi offert aux élèves de cinquième secondaire : 38 familles ont d'ores et déjà signifié leur intérêt.

Pour ces élèves de 5e secondaire, il s'agira de l'apprentissage d'une quatrième langue, après le français et l'anglais (obligatoires) et l'espagnol ou l'allemand. C'est le cas de Louis Lacombe-Petrowski, qui commencera le chinois à l'automne. « C'était mon idée, vu que le chinois, c'est quand même l'avenir. Mais il était d'accord car il est bon en langues; il voulait apprendre le japonais ! » dit sa mère, Nathalie Petrowski.

Trois heures par semaine

La langue chinoise sera enseignée à raison de trois heures par semaine. « L'enseignement du chinois est courant en France à partir de la 5e secondaire mais pas dès la 3e secondaire, comme nous le ferons dès cette année, dit M. Brusa, qui est agrégé d'anglais. Le chinois est une langue difficile. Il faut acquérir au moins 2000 idéogrammes si l'on veut commencer à discuter de façon satisfaisante. »

M. Brusa estime que le fait de commencer cet apprentissage assez tôt permettra aux jeunes d'arriver à l'université avec cinq ans de chinois derrière eux. « Cet apprentissage est important non seulement pour communiquer, dit-il, mais aussi pour que les enfants appréhendent un monde qui fonctionne selon un autre système de pensée. Les idéogrammes sont un concept d'expression tellement différent du nôtre. La représentation de l'abstrait est aussi différente, tout comme la façon de penser chinoise qui privilégie très souvent le collectif par rapport à l'individuel. Ce sera très enrichissant pour les élèves. »

Au Québec, l'enseignement du chinois existe le plus souvent comme activité parascolaire ou destinée à des élèves d'origine chinoise. Une école publique anglophone de Québec, le St. Patrick's High School, a débuté en 2006 l'enseignement du mandarin de la 1re secondaire à la 4e secondaire. Un seul établissement privé, Villa Maria, propose le mandarin en option, en 1re secondaire actuellement, et en 2e secondaire l'an prochain.

« Nicolas voulait apprendre l'espagnol à Stanislas mais j'ai voulu qu'il apprenne le mandarin, dit son père, Milan Grbovich. Même s'il veut être médecin, c'est le temps d'apprendre le chinois. »

Le collège Stanislas, qui a 2100 élèves à Montréal et 320 à Québec, deviendra en septembre le premier collège du système éducatif français à enseigner trois langues vivantes dès la sixième année : déjà 150 familles d'élèves de la sixième année ont choisi l'espagnol et 12 ont opté pour l'allemand.

Dans le réseau public québécois, l'espagnol pourra, dès septembre prochain, être appris à l'école à partir de la 3e secondaire. Seulement 8 % des écoles primaires publiques québécoises offrent l'enseignement d'une troisième langue, ce qui n'est pas obligatoire au Québec.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : eric.clement@lapresse.ca

Québec joue déjà les bailleurs de fonds

UQAM

suite de la page A1

Ainsi, si le projet immobilier de l'îlot Voyageur au centre-ville (qui devait comprendre un pavillon universitaire, un édifice de bureaux, un stationnement souterrain et intégrer la nouvelle gare d'autocars) s'est fait sans l'appui du ministère de l'Éducation, il a néanmoins été financé par le gouvernement du Québec. Les obligations de 269 millions émises pour la firme Busac inc., le partenaire d'affaires de l'UQAM, ont peut-être été officiellement garanties par l'Université, mais elles ont par ailleurs été achetées en totalité par Québec dès avril 2006.

En entrevue, Bernard Turgeon, sous-ministre associé au ministère des Finances, explique que « deux jours avant l'émission des obligations, on a observé une certaine perturbation dans le marché ». Pour éviter les coups, l'émission a donc été achetée en totalité par le gouvernement sitôt qu'elle a été faite.

Ce n'était d'aucune façon « une caution du projet de l'UQAM », précise M. Turgeon. Pas plus que ce n'était parce que le gouvernement du Québec flairait la bonne affaire. La décision a été prise pour le bien du marché, « pour éviter une hausse des coûts d'emprunt futurs du gouvernement du Québec et de l'ensemble du secteur public du Québec », poursuit-il.

Et selon M. Turgeon, ces obligations n'étaient pas de la pacotille (des « junk bonds » en jargon financier) : « Elles avaient une cote de A2 à l'émission », souligne-t-il.

Et aujourd'hui ? « L'obligation a été décotée au cours des derniers mois. Comme la cote de crédit générale de l'UQAM, celle associée à l'obligation est maintenant de BAA3. »

Si le gouvernement du Québec a acheté toutes les obligations, est-ce en réalité parce qu'elles n'auraient pas trouvé preneur ? « Je n'ai jamais entendu cette raison », répond M. Turgeon.

Justin Paquet, vice-président à la Financière Banque Nationale (l'acteur le plus important dans le marché des obligations) se souvient bien de cette transaction et explique pourquoi une obligation émise sans précautions aurait pu causer tant de branle-bas sur le marché.

À un moment donné, toute obligation trouve preneur, fait-il observer. Mais ce que le ministère des Finances a voulu éviter, c'est le risque de voir le taux d'intérêt grimper jusqu'à ce que l'on soit capable de vendre l'obligation. « C'est ça qui aurait été dangereux, que l'on brise le marché pour les emprunteurs qui viendront ensuite – un hôpital universitaire, l'Université de Montréal, par exemple. Ça aurait créé une nouvelle référence et ça aurait entraîné des coûts additionnels pour tout éventuel emprunteur qui vient dans ce marché (obligataire). »

Si cette décision a été prise pour le bien des marchés, quel est l'intérêt du contribuable dont le gouvernement est le seul détenteur d'obligations très décotées ?

Si le gouvernement avait agi autrement, dit M. Paquet, le contribuable aurait été bien plus perdant. « À cause de cette émission d'obligations qui aurait mal tourné, tous les coûts des futurs emprunteurs du secteur public s'en seraient trouvés haussés. » En clair : de futurs hôpitaux ou pavillons universitaires en quête de financement auraient donc coûté plus cher.

Bien que principal bailleur de fonds de l'îlot Voyageur par la force des choses, Québec répète qu'il n'a su qu'en octobre que l'UQAM fonçait droit dans un mur avec ses projets immobiliers au financement bancal.

« Aussitôt que mon prédécesseur (le précédent ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier) en a été informé, il a pris toutes les mesures requises pour demander un plan de redressement et s'assurer que les gens de l'Université du Québec à Montréal prenaient leurs responsabilités », a déclaré hier la ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne, pressée de questions sur le sujet par l'opposition à l'Assemblée nationale.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

Québec répète qu'il n'a su qu'en octobre que l'UQAM fonçait droit dans un mur avec ses projets immobiliers au financement bancal.

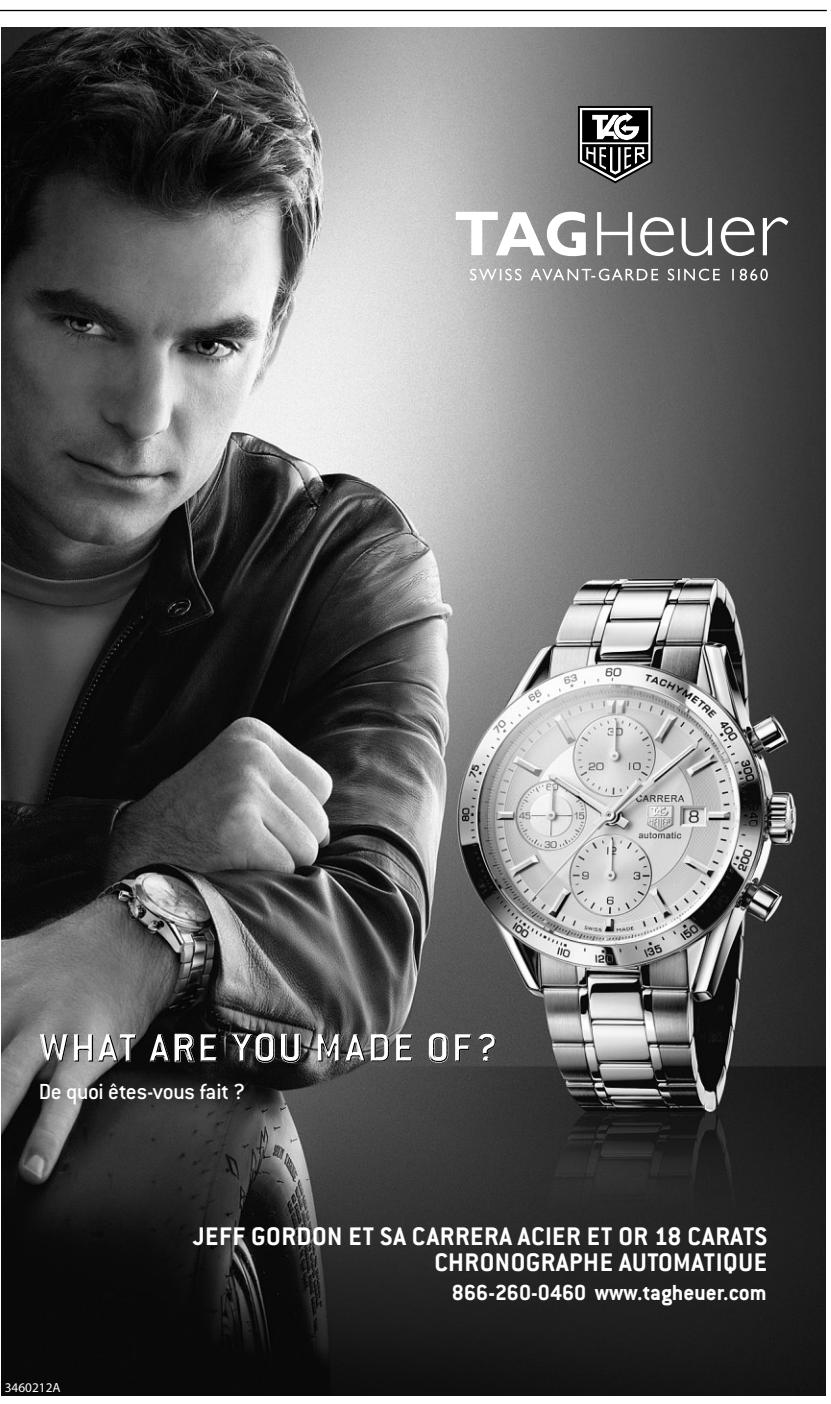

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Un couvent à vendre sur la montagne

SARA CHAMPAGNE

La vente du pavillon universitaire du Mont-Royal vient d'atteindre un point de non-retour. L'Université de Montréal (UdeM) a lancé un appel d'offres aux courtiers immobiliers dans le but de trouver un acheteur pour l'ancien couvent des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie.

L'édifice de brique, situé sur le flanc nord de la montagne protégée, avait été acheté au coût de 15 millions, en 2003. L'UdeM a injecté 18 millions pour le restaurer avant de s'apercevoir que la facture finale pouvait grimper à 150 millions. Elle a donc décidé de bâtir sur du neuf plutôt que sur du vieux.

« Le bras nous serait passé dans le tordeur si nous avions réalisé tous les travaux, explique Éric Filteau, vice-recteur adjoint à l'administration de l'UdeM. Et l'achat de la gare de triage d'Outremont, en 2006, a changé nos perspectives de développement. »

L'Université ne veut pas dévoiler son prix de vente, mais elle entend rentrer dans son argent. Elle n'a par ailleurs pas l'intention d'imposer une vocation d'enseignement au futur acheteur. Cette décision signifie qu'un promoteur pourrait tout aussi bien proposer de transformer le couvent en projet commercial ou d'habitation.

Des règles strictes

Le couvent, qui n'est pas classé patrimonial, est néanmoins situé dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, ce qui lui confère une certaine protection. L'acheteur éventuel devra se conformer aux règles d'urbanisme et obtenir l'autorisation du gouvernement avant de transformer l'allure extérieure du bâtiment.

Le président du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal, Louis Dumont, est déçu de la décision de la direction. Il aurait souhaité que des experts effectuent des études plus poussées sur les possibilités de densification du couvent.

« Tout est flou, décidé dans le secret, déplore M. Dupont. Il aurait fallu examiner ce qu'on peut faire pour éviter que le couvent ne soit défiguré. Je trouve que l'Université, en tant qu'institution de la montagne, est en train de passer un drôle de message à la population. »

L'arrondissement d'Outremont se dit de son côté préoccupé par la vente de l'ancienne maison mère des religieuses. Le porte-parole, Jean-Claude Patenaude, souligne qu'elle est située dans un des plus beaux endroits de la montagne. Une forêt mature borde l'endroit.

LE COUVENT

- Années de construction : 1924-1925
- Murs extérieurs : briques
- Planchers : structure de béton armé, recouverte de lattes de chêne
- Évaluation municipale : 24,5 millions
- Zonage actuel : enseignement, santé, culte et religion
- L'édifice de cinq à sept étages n'est pas classé patrimonial

MICHÈLE OUIMET

Construire un référentiel moral : 70 %

Le retour des chiffres dans les bulletins. Enfin, un peu de bon sens. Le premier ministre Jean Charest l'a promis, mercredi, dans son discours d'ouverture.

Pour l'instant, il n'y a qu'une intention, résumée dans une phrase prononcée par le premier ministre : « Pour que vous, les parents, sachiez comment progressent vos enfants à l'école, nous ferons en sorte qu'un bulletin chiffré soit en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire. »

Simple, non? En apparence, oui. En apparence. Dans les faits, l'arrivée des chiffres ne change pas grand-chose. Le problème, c'est la complexité de ce qui est noté, le libellé des compétences disciplinaires, pas la forme de la note.

En géographie, par exemple, l'enseignant doit noter trois compétences disciplinaires : lire l'organisation d'un territoire; interpréter un enjeu territorial; construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire.

Que l'élève obtienne 70 %, un « A », un ange, un bonhomme qui sourit ou un feu vert pour la compétence « Construire sa conscience citoyenne », cela ne changera rien aux questions des parents : mais qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire, construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire?

Chaque matière est découpée en compétences disciplinaires. Certaines ont été simplifiées. En français, par exemple, l'élève doit lire des textes variés, écrire des textes variés, communiquer oralement et apprécier des œuvres littéraires.

Mais il reste des folies. En enseignement moral, l'élève doit construire un référentiel moral; se positionner de façon réfléchie au regard d'enjeux d'ordre éthique; pratiquer le dialogue moral. Rien de moins. Le dialogue moral. Ça ne veut rien dire. Dialoguer avec qui? Dieu? L'enseignant? Un copain? Les parents? Le ministère de l'Éducation?

Les parents vont se retrouver avec une note qui aura été tellement tripotée qu'elle ne voudra plus dire grand-chose.

En éducation physique, l'élève doit se doter de saines habitudes de vie. Comment un enseignant peut-il mettre une note là-dessus? Va-t-il enquêter, se demander si l'élève fume, se lave matin et soir, mange des frites ou boit un verre de lait par jour?

Revenons sur le plancher des vaches et le pratico-pratique si loin des préoccupations du ministère de l'Éducation. Un prof qui donne le cours d'enseignement moral a environ 30 élèves dans sa classe. Il hérite, en général, d'une dizaine de groupes. Il a donc près de 300 élèves sous sa responsabilité.

Il doit évaluer leur capacité à construire leur référentiel moral trois fois au cours de l'année scolaire. Il doit aussi évaluer deux autres compétences disciplinaires tout aussi fumeuses. Faites le calcul : 300 élèves x trois compétences = 900 x trois fois par année = 2700. L'enseignant doit avoir le référentiel moral pas mal mélangé à la fin de l'année.

Et l'arrivée des chiffres n'allégera pas sa tâche.

L'ex-ministre de l'Éducation Jean-Marc Fournier a décrété le retour des chiffres dans les bulletins pour les élèves de troisième, quatrième et cinquième secondaire. Le Ministère a donc pondu une grille de conversion assez flyée, merci.

Car le langage de la réforme est ancré dans les compétences et toute notation doit d'abord passer par le chemin échevelé des compétences.

Les fonctionnaires ont donc coté les compétences de 1 à 5. Un élève qui obtient 5 a une compétence marquée; 4 une compétence assurée; 3 une compétence acceptable; 2 une compétence peu développée, et 1 une compétence très peu développée.

L'enseignant attribue une cote à chaque compétence disciplinaire. Prenons, par exemple, un élève en enseignement moral qui obtient 3 pour la première compétence, 3+ pour la deuxième compétence et 4 pour la troisième. Chaque cote est ensuite convertie en pourcentage. Le tout est additionné, pondéré, converti, je vous fais grâce des détails, mais croyez-moi, c'est compliqué en diable. Et bing! Au bout du processus, il obtient 67,6 %.

Le mécanisme est complexe, lourd. Les parents vont se retrouver avec une note qui aura été tellement tripotée qu'elle ne voudra plus dire grand-chose.

Et la moyenne de groupe? Oubliez ça! Dans sa grille de pondération, le Ministère n'en souffle mot. C'est une hérésie contraire à l'esprit de la réforme. L'élève ne doit pas être comparé au groupe, par crainte de heurter son estime de soi.

Les bulletins sont le reflet de la réforme. Ce n'est pas pour rien qu'ils sont aussi compliqués. Un élève progresse ou chemine dans une compétence. Plaquer une note en pourcentage est contraire à toute la philosophie qui sous-tend la réforme. D'où les tours de passe-passe du Ministère. Et la perplexité des parents.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueuse : michele.ouimet@lapresse.ca

Une ado de Repentigny a annoncé une fusillade à son école

CHRISTIANE DESJARDINS

Au terme de six jours d'enquête intensive, les policiers de Repentigny et de la Sûreté du Québec affirment avoir mis la main au collet de l'internaute qui annonçait qu'une fusillade aurait lieu dans la cafétéria de l'école Félix-Leclerc. L'auteur présumé de cette prose de fort mauvais goût, une élève de cette polyvalente de Repentigny, voulait apparemment faire une blague.

Sa blague n'a fait rire personne et s'est retournée contre elle, puisqu'elle sera expulsée de l'école et devra comparaître au tribunal de la jeunesse où elle sera accusée de menaces de mort et confection de faux message.

L'incident s'est produit vendredi dernier, pendant une période où la jeune fille avait accès à un ordinateur. Elle en aurait profité pour envoyer des messages de menace de manière anonyme à une dizaine de blogues appartenant à des connaissances. Les messages, qui annonçaient une fusillade pour le vendredi 18 mai, se sont répandus comme une traînée de poudre et ont semé l'émoi, selon les informations recueillies auprès du sergent en relations communautaires de la police de Repentigny, Paul Diamond. Alertées, les autorités de l'école ont prévenu la police. Des enquêteurs du Service de police de Repentigny, assistés de collègues du module cybercriminalité de la Sûreté du Québec, ont institué une enquête qui s'est soldée mercredi soir par l'arrestation de cette jeune fille, qu'il est interdit d'identifier.

Celle-ci compte parmi les aînés de cette polyvalente de 1500 élèves. Les perquisitions menées dans sa case et à son domicile ont démontré qu'elle ne possédait pas d'arme. Elle a d'ailleurs confié aux policiers qu'elle avait simplement voulu faire une blague, et qu'elle était dépassée par les proportions que son geste avait prises. Hier matin, les élèves, les parents et le personnel ont été avisés du dénouement par voie de communiqué. Par ailleurs, bien que la jeune fille ne soit pas un cas problème à l'école habituellement, la Commission scolaire n'a pas l'intention de passer l'éponge.

Pour le moment, elle est suspendue de l'école et demeure chez elle. Dans les prochains jours elle ira en transition dans un autre établissement, avant d'être transférée dans une autre école, a indiqué Michèle Fournier, porte-parole de la Commission scolaire des Affluents.

ÉLÈVE ISOLÉ DANS UNE CLASSE DE SHAWINIGAN

L'enseignante poursuit des médias écrits

ISABELLE LÉGARÉ
LE NOUVELLISTE

SHAWINIGAN — Se disant humiliée par la façon dont certains médias ont décrit ses actions de l'hiver dernier, une enseignante de l'école primaire Saint-Paul, à Shawinigan-Sud, réclame aujourd'hui réparation.

Critiquée sur la place publique par les parents d'un élève qui avait dû être isolé dans un espace de retrait dans la classe, la jeune femme poursuit la Corporation Sun Média, le *Journal de Trois-Rivières* et ses journalistes Jean-François Hinse, Mathieu Lamothe et Pascal Bernier-Robidas, de même que le *Journal de Québec* et le journaliste Sébastien Lépine.

L'enseignante affirme qu'en aucun moment les défendeurs n'ont tenté de communiquer avec elle, son syndicat ou quiconque aurait pu apporter un éclairage différent.

Jugeant avoir été victime de plusieurs affirmations fausses et diffamatoires, en plus d'avoir fait l'objet d'un traitement journalistique sensationnaliste, l'enseignante, qui est appuyée dans ses démarches par le Syndicat de l'enseignement de la Mauricie, réclame 60 000 $ pour dommages moraux et 20 000 $ pour dommages exemplaires.

Profitez maintenant de ce prix spécial sur les complets de la collection Tommy Hilfiger, en pure laine, tissée de façon à vous offrir une grande légèreté pour la belle saison et une tenue parfaitement impeccable. Fentes latérales. Choix de coloris unis et de rayures en tons de bleu, choco, gris. 38 à 46. Rég. 525.00 Chemise 59.95, cravate 59.95

3481499A

LE 31

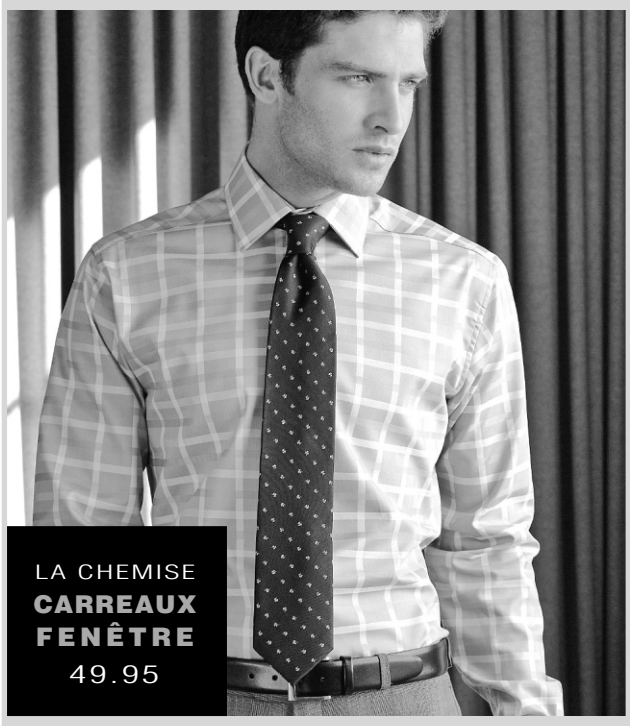

Une chemise classe affaires exclusive, coupée dans le pur coton, pour un confort absolu pendant la belle saison. Carreaux en tons pure mode de bleu et vert. 14 1/2 à 17 manches régulières, 15 1/2 à 18 manches longues. Rég. 68.00 Cravate 29.95

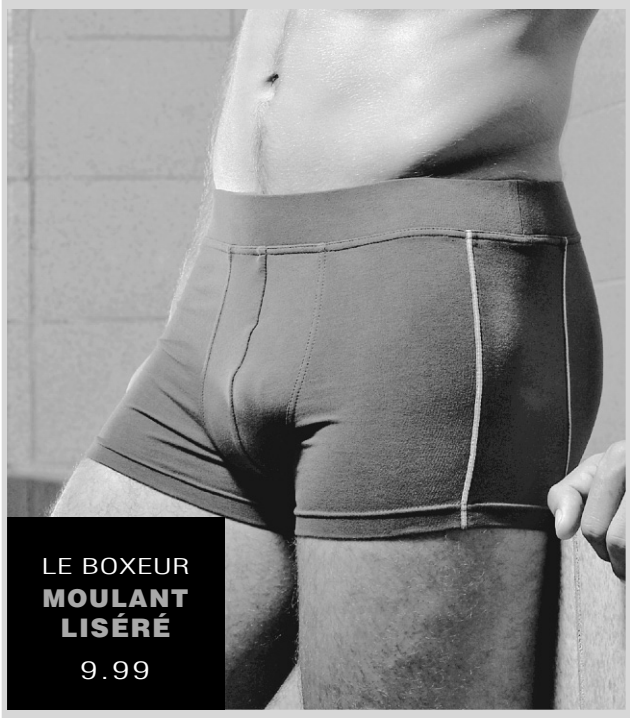

Économisez 40% sur un style exclusif de notre collection de sous-vêtements mode, en mélange confort coton et spandex. Taille à large élastique aminci, devant profilé. Noir, gris, blanc, kaki, bleu. P.m.g.tg. Rég. 18.00

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • **LAVAL** CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

POLITIQUE

PREMIÈRE JOURNÉE DE DÉBATS PARLEMENTAIRES

L'ADQ insatisfaite des règles du jeu

MALORIE BEAUCHEMIN

QUÉBEC — Gouvernement minoritaire oblige, les règles à l'Assemblée nationale sont appelées à changer. La première période de questions, hier, en a été un exemple éloquent, au grand dam de l'opposition officielle adéquiste, qui s'estime lésée parce que son chef aura moins de temps de glace que ses prédécesseurs.

La présence de deux groupes parlementaires d'opposition a forcé le président de l'Assemblée, Michel Bissonnet, à partager le nombre de questions entre l'Action démocratique et le Parti québécois. Les deux premières questions seront posées par l'ADQ, puis deux par le PQ, deux autres de l'ADQ et ensuite en alternance, une question chacun, jusqu'à la fin du temps alloué.

« En limitant le nombre de questions complémentaires, en limitant le privilège du chef de l'opposition officielle, ce que vous faites, c'est enlever le tempo qui habituellement orchestre nos périodes de questions, a critiqué le leader de l'opposition officielle, Sébastien Proulx. Je comprends que vous avez fait une redistribution des questions généreuse pour le deuxième groupe d'opposition. »

La leader parlementaire du PQ, Diane Lemieux, avait plaidé pour un temps de parole pendant la période de questions qui serait proportionnel au nombre de députés des deux partis. Elle demandait 46 %, le président lui a accordé 40 % des questions. Autrefois, l'ADQ et ses cinq députés n'avaient droit qu'à une question par semaine.

L'équipe de Mario Dumont, devenue l'opposition officielle, estime aujourd'hui qu'elle est désavantagée par le nouveau calcul. Lorsqu'un seul parti était en scène, le temps de parole du chef de l'opposition officielle était quasi illimité, contrairement aux nouvelles règles.

L'alternance de questions péquistes et adéquistes sur des sujets parfois forts différents cause aussi un passage du coq à l'âne incessant qui peut parfois diminuer la force des attaques. M. Proulx a ainsi estimé que « la *game* va sembler plus facile pour le gouvernement ».

Le président a toutefois promis de s'ajuster d'ici deux semaines si l'opposition officielle perdait sa prépondérance. Il a expliqué avoir fondé sa décision sur les exemples d'autres parlements minoritaires au Canada.

PHOTO CLÉMENT ALLARD, PRESSE CANADIENNE

À l'issue de la rentrée parlementaire de mercredi, Mario Dumont et l'ADQ se montrent très insatisfaits de l'attribution du temps de parole et du partage des questions.

Moments cocasses

Cette première journée d'interventions a donné lieu à quelques moments cocasses, causés par l'arrivée de 56 nouveaux venus à l'Assemblée nationale, sur 125 députés. La secrétaire qui a dû les nommer tous, un à un, pour prendre un vote a d'ailleurs obtenu des applaudissements bien sentis pour n'avoir commis aucune erreur, malgré quelques hésitations.

Bien préparée à poser une question sur le dossier d'Alcan, la députée de Groulx et critique de l'opposition officielle pour le développement économique, Linda Lapointe, s'est fait couper l'herbe sous le pied par une question du député péquiste François Legault. Rapidement, elle a gribouillé quelques notes pour renchérir sur le même sujet sans répéter.

Le bal avait été lancé quelques minutes plus tôt par la toute première question de Mario Dumont en tant que chef de l'opposition officielle. Accusant le premier ministre de ne pas tenir ses engagements en santé, à la lumière du discours d'ouverture de la veille, le chef adéquiste s'est fait rabrouer par Jean Charest.

« J'ai voulu proposer aux Québécois un échéancier mais également des actions à court terme, a dit le premier ministre. Et j'ai été très précis hier (mercredi), j'ai dit que ça n'excluait pas tous les autres gestes que le gouvernement allait poser. Ça relève du bon sens. Tout le monde comprend ça, ici. »

Dans sa réplique officielle au discours d'ouverture, en matinée, M. Dumont avait estimé que seuls 17 des 85 engagements libéraux en campagne électorale se retrouvaient dans les projets du gouvernement.

Victime de son inexpérience parlementaire, le leader adéquiste et député de Trois-Rivières a, pour sa part, posé une question en Chambre au mauvais moment, avant d'être rappelé à l'ordre par son vis-à-vis libéral, Jean-Marc Fournier.

Plus tôt, M. Proulx avait imploré le président de donner davantage de temps de glace à l'ADQ, puisque, selon lui, « une opposition officielle, c'est un gouvernement en attente ». Une réplique qui n'avait pas manqué de soulever l'ire des députés et ministres libéraux.

OPTION CANADA

Jean Charest a bel et bien comparu

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le premier ministre Jean Charest a comparu fin avril à la commission Grenier, chargée de clarifier le rôle d'Option Canada dans la campagne référendaire du NON en 1995, selon les informations obtenues par *La Presse*.

Interpellé hier par le leader parlementaire de l'ADQ, Sébastien Proulx, M. Charest a souligné qu'il avait « collaboré avec cette commission » comme il s'y était engagé.

Comme le juge Grenier a accordé une ordonnance de non-divulgation, le premier ministre s'est contenté de préciser qu'il faudra attendre le rapport pour connaître les détails.

Rappelons que le premier ministre Charest était l'un des coprésidents de la campagne du NON à l'époque – il était alors chef du Parti conservateur à Ottawa.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, M. Charest a comparu le 27 avril devant le juge, qui déposera son rapport dans la semaine du 21 mai.

Le Directeur général des élections (DGE) compte le rendre public quelques jours plus tard. Le juge Grenier, comme l'avait fait le juge Gomery, compte aussi publier un second rapport sur ses recommandations, un mois plus tard.

Mercredi, le DGE Marcel Blanchet confirmait en effet l'imminence de la publication du rapport, qui arrivera avec presque un an de retard. Le DGE avait demandé en février 2006 au juge à la retraite Bernard Grenier de vérifier le bien-fondé des allégations de Norman Lester et Robin Philpot dans un livre sur Option Canada publié en pleine campagne électorale fédérale.

M. Charest a souligné hier qu'il avait « collaboré avec cette commission » comme il s'y était engagé, se contentant de préciser qu'il faudra attendre le rapport pour connaître les détails.

Personnes ayant comparu

Stéphane Bertrand, chef de cabinet de Jean Charest, a comparu quelques jours avant son patron, a-t-on également appris.

Un autre témoin, Jocelyn Beaudoin, du Conseil pour l'unité canadienne à l'époque, est suspendu avec solde depuis plus d'un an de son poste de délégué du Québec à Toronto.

Hier, son patron, le ministre des Affaires intergouvernementales Benoît Pelletier, expliquait qu'il était normal d'attendre les conclusions du juge avant de poser quelque geste que ce soit à l'endroit de M. Beaudoin. D'autant plus que ce dernier avait affirmé dans une lettre publique n'avoir rien à se reprocher, rappelle M. Pelletier.

D'autres élus ayant joué un rôle dans la campagne du Non ont eu à défiler devant le juge Grenier, notamment Liza Frulla et Lucienne Robillard.

La commission devait aussi entendre Claude Dauphin, qui était à l'époque président du Conseil pour l'unité canadienne.

Le budget déposé le 24 mai

La dette va encore croître

Le gouvernement Charest ne pourra freiner la croissance de la dette, a soutenu hier la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, dont le premier budget sera déposé un jeudi, le 24 mai.

Pour sa première question à l'Assemblée nationale, hier l'ancien président du Conseil du patronat, Gilles Taillon, a réclamé que le prochain budget soit « un test véritable de transparence » et présente le véritable portrait des finances publiques comme le réclame le vérificateur général du Québec.

Pour M. Taillon, la ministre devrait s'engager à réduire la dette publique dès son premier budget. Or pour la ministre Jérôme-Forget, « il va falloir qu'il y ait de la dette additionnelle » pour assurer le financement des infrastructures dont le Québec ne peut se passer. Cette dette devra être « contrôlée », a-t-elle dit. La Presse

PRIX DE L'ESSENCE DÉBATTU À OTTAWA

L'opposition demande au gouvernement d'intervenir

JULIAN BELTRAME
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les partis de l'opposition à Ottawa ont demandé hier au gouvernement d'intervenir pour faire baisser le prix de l'essence à la pompe, à la suite de la publication d'une étude réalisée par un organisme de gauche qui laisse entendre que les Canadiens payent jusqu'à 27 cents le litre de trop.

Le ministre fédéral de l'Industrie, Maxime Bernier, a toutefois affirmé que si le prix de l'essence « est élevé actuellement », toute tentative de le contrôler serait improductive. « Si on examine tous les pays du monde, quand tu essaies de contrôler les prix, ça ne fonctionne pas, a-t-il dit. Nous avons actuellement un problème d'inventaires aux États-Unis... Je pense que les prix vont baisser à court terme. »

Les demandes de l'opposition surviennent après la publication d'une analyse par le Canadian Centre for Policy Alternatives (CCPA), qui conclut que les pétrolières maintiennent les prix artificiellement élevés depuis que la pénurie temporaire provoquée par l'ouragan *Katrina,* à l'automne 2005, a démontré que les automobilistes sont prêts à débourser davantage pour leur essence.

L'étude affirme que depuis *Katrina,* les Canadiens et les Américains payent beaucoup plus à la pompe que le montant qui serait justifié par le coût du brut, la production et les profits que les pétrolières engrangeaient avant l'ouragan.

« Honnêtement, je pense qu'il y avait au Canada une barrière psychologique à 1 $ le litre, et l'industrie pensait que les consommateurs s'opposeraient farouchement à un prix plus élevé. Mais elles (les pétrolières) ont découvert que le marché accepte un prix bien supérieur à 1 $ et elles en profitent », a expliqué Hugh MacKenzie, un économiste avec le CCPA.

Les députés de l'opposition estiment qu'il est temps pour le gouvernement d'agir en donnant plus de mordant à la Loi sur la concurrence. Le chef du NPD, Jack Layton, demande au gouvernement de procéder à une enquête sur les profits réalisés par les pétrolières et le coût de l'essence.

POLITIQUE

François Gendron réplique à Jean Charest

Selon le chef intérimaire du PQ, le discours d'ouverture de M. Charest manquait d'ambition

PAUL ROY

QUÉBEC — François Gendron a résumé ainsi, hier, le contenu du discours d'ouverture de la veille du premier ministre Jean Charest : « huit petits gestes réducteurs » suivis d'un « silence radio total ».

« Le gouvernement a choisi de poser huit gestes prioritaires d'ici la fin de l'année, des mesures provenant pour la plupart du buffet adéquiste », a commenté le tout nouveau chef intérimaire du Parti québécois. « Mais (...) il ne nous cause pas des grandes orientations d'une société. »

Or, affirme M. Gendron, « un discours d'ouverture, c'est une pièce majeure ». « C'est une pièce majeure importante, significative de l'action d'un gouvernement. »

Et de s'en prendre aux baisses d'impôts « financées avec de l'argent emprunté », aux cliniques privées, aux mesures de lutte contre la malbouffe dans les écoles...

« Je ne suis pas contre ça, malbouffer moins. C'est important. Mais ça va faire, de faire croire qu'il y a là une priorité d'envergure pour la société québécoise. C'est avec ça qu'on va marquer le développement de l'éducation au Québec? J'ai un problème, j'ai un gros problème. »

PHOTO CLEMENT ALLARD, PRESSE CANADIENNE

François Gendron, qui est député d'Abitibi-Ouest, a reproché au premier ministre de ne pas avoir parlé d'agriculture dans son discours d'ouverture.

Dans un discours un peu décousu – il faut dire que les 24 dernières heures n'avaient pas été de tout repos pour lui –, M. Gendron a entre autres reproché au premier ministre ses absences ou quasi-absences sur des questions comme le financement de l'éducation, le développement économique des régions et l'agriculture.

« Au niveau de l'éducation, qu'est-ce qu'on constate? Un parc immobilier vétuste, en état de délabrement (...). Le financement universitaire, écoutez, il est désuet. »

« Du point de vue économique, pour les régions, on ne peut pas parler de buffet, on ne peut pas parler de régime, c'est plutôt une grève de la faim. »

Quant à l'agriculture, le député d'Abitibi-Ouest s'est demandé s'il en avait été question dans le discours d'ouverture. « Je ne suis pas sûr, mais on ne l'a pas entendu bien, bien... »

Il a accusé le gouvernement de « faire du déni en continuant de croire que tout va bien en économie ». Et de demander : « Comment le gouvernement compte-t-il lutter contre le gaspillage de l'eau? »

François Gendron, député apprécié de ses collègues, a parlé pendant près d'une heure. Avec force gestes. Agitant les bras, pointant, pivotant sur lui-même... Par moments, on pouvait se demander si l'interprète pour malentendants qui s'agitait derrière lui était vraiment utile. En entrevue, après sa prestation, il nous confiera avoir suivi des cours d'art oratoire dans sa jeunesse.

Dans son discours, il a mentionné être allé « demander un peu d'appui à M. René Lévesque, auprès de sa statue », avant sa première intervention.

Le doyen de l'Assemblée nationale – à 62 ans, il siège sans interruption depuis 1976 – ne parle pas exactement la même langue que son prédécesseur, qu'il a dû remplacer au pied levé, mercredi. Il dit des : « Je viens d'hériter d'une responsabilité à laquelle je vais m'acquitter le mieux possible » ; « On n'aime pas de la manière que vous vous en allez avec vos skis »...

Les amateurs de « parler vrai » ont dû se délecter du premier discours du nouveau chef intérimaire du PQ. Les autres pourraient s'ennuyer d'André Boisclair et, dans le cas des péquistes, souhaiter que l'intérim ne dure pas trop longtemps.

DÉMOGRAPHIE

Québec se dirige vers un gouffre financier selon une étude

PIERRE ST-ARNAUD
PRESSE CANADIENNE

Le Québec se dirige tout droit vers une crise des finances publiques en raison de sa situation démographique, crise qui ne pourra être évitée que si des correctifs sont apportés dès maintenant en augmentant les impôts, les taxes et les tarifs.

C'est là l'avertissement sévère lancé hier par un groupe d'universitaires dans un livre intitulé *Oser choisir maintenant* où ils prévoient, dans un scénario optimiste, un déficit de 54 milliards de dollars en 2051 si aucun changement de cap n'intervient d'ici là.

Les auteurs, qui comprennent le professeur en fiscalité Luc Godbout, de l'Université de Sherbrooke, et l'économiste Pierre Fortin, de l'UQAM, expliquent que le choc démographique prévu depuis de nombreuses années s'amorce à compter de maintenant avec l'arrivée, en 2007, des premiers baby-boomers dans la soixantaine.

Ils rappellent que, d'ici 25 ans, la population des 65 ans et plus aura augmenté d'un million, alors que celle des 15 à 64 ans aura diminué de 500 000. Ainsi, le groupe d'âge qui nécessite le plus de services, notamment en santé, atteindra un sommet alors que celui qui finance ces services avec les impôts sera à un creux historique.

La solution : plus d'impôt

La conséquence est incontournable, selon les auteurs : Québec aura le choix de s'endetter de façon démesurée, de couper les services ou encore d'augmenter les impôts, les taxes et les tarifs.

Les auteurs estiment que la dernière solution s'impose et qu'une augmentation des impôts, taxes et tarifs doit s'amorcer maintenant pour éviter, d'une part, que le choc soit insoutenable plus tard et, d'autre part, que le fardeau soit placé sur les épaules des générations suivantes.

POLITIQUE

EN BREF

Harkat : poursuite des procédures d'extradition

Le gouvernement fédéral prétend qu'il peut légalement poursuivre ses efforts en vue de l'expulsion de Mohamed Harkat, même si la Cour suprême du Canada a jugé que le certificat de sécurité en vertu duquel il a été arrêté est anticonstitutionnel. L'avocat de la Couronne, Donald MacIntosh, a déclaré hier que le gouvernement a toujours le devoir de tenter d'expulser les individus soupçonnés de terrorisme qui sont détenus en vertu de certificats de sécurité, même si Ottawa revoit actuellement tout le processus afin de se conformer à la Charte canadienne des droits et libertés. – PC

Ottawa achètera 82 camions blindés

Le ministère de la défense a signé un contrat de 87 millions avec DaimlerChrysler AG pour l'achat de 82 camions de transports blindés qui devraient arriver en Afghanistan à partir de l'automne. Les véhicules sont conçus spécifiquement pour amortir les explosions des bombes en bordure de route, la plus grande menace que doivent affronter les troupes canadiennes dans les rues de Kandahar. – PC

Tentative de bloquer une enquête liée aux prisonniers afghans

Les membres conservateurs du comité des Communes sur l'éthique, menés par le député ontarien Mike Wallace, ont tenté en vain, pendant cinq heures hier, d'empêcher la tenue d'une enquête liée à la controverse des prisonniers afghans torturés. Les partis d'opposition proposaient de mener une enquête pour déterminer si le ministère des Affaires étrangères avait volontairement bloqué la publication d'un rapport cinglant sur les droits humains indiquant que la torture des prisonniers afghans était courante. – PC

90e anniversaire de la bataille de Vimy

La délégation canadienne en France a coûté 4 millions

ANDRÉ DUCHESNE

Le gouvernement canadien a consacré une somme de 4 millions pour amener une délégation de plus de 300 personnes en France, le mois dernier, à l'occasion de la commémoration du 90e anniversaire de la bataille de Vimy.

PHOTO DAVID SMITH, ARCHIVES PC/ THE FREDERICTON DAILY GLEANER

Conduite par le ministre des Anciens combattants (ACC), Greg Thompson, la délégation canadienne à Vimy comprenait des anciens combattants canadiens et leur personnel soignant, des membres du Ministère, des parlementaires, des jeunes, des représentants des médias et d'autres partenaires.

Cette somme inclut entre autres le transport aérien, la manutention de bagages, les transports terrestres sur place, les hôtels, les repas, la traduction, etc., selon des documents obtenus par *La Presse* en vertu de la loi d'accès à l'information.

Conduite par le ministre des Anciens combattants (ACC), Greg Thompson, la délégation comprenait des anciens combattants canadiens et leur personnel soignant, des membres du Ministère, des parlementaires, des jeunes, des représentants des médias et d'autres partenaires.

Le contrat, accordé à l'entreprise Algonquin Travel & MKI Conference Mgmt. d'Ottawa, estimait à 350 le nombre de personnes à déplacer. Mais une clause permettait, au même prix, d'augmenter la délégation de 50 %, donc jusqu'à 450 personnes.

Le coût total du contrat est de 4 215 618,45 $, taxes comprises. Algonquin Travel est en affaires avec ACC, son principal client, depuis maintenant 15 ans.

Cette somme de 4 millions n'est pas la seule dépense liée à la commémoration. D'abord, dans les années précédant la cérémonie, le Canada a consacré près de 30 millions à la rénovation de l'imposant monument consacré à la bataille de Vimy. Le projet avait d'ailleurs suscité la controverse quelques jours avant les cérémonies officielles parce qu'on avait découvert des erreurs sur les plaques commémoratives en français.

Ottawa a aussi envoyé quelque 300 membres actifs des Forces canadiennes, représentant des régiments qui ont combattu à Vimy. S'ajoute à cela une unité complète de 35 membres de la GRC. On ne sait pas les coûts associés au déplacement des militaires et des policiers.

Survenue du 9 au 12 avril 1917, la bataille de Vimy, petite communauté située près d'Arras, dans le nord de la France, est l'une des plus importante de l'histoire militaire canadienne. Ce jour-là, les Canadiens ont réussi à prendre une crête défendue par l'armée allemande, ce que n'avaient pas réussi les Français ni les Anglais. Mais cette victoire a coûté cher : en quatre jours, 3598 soldats canadiens ont été tués et 7000 autres blessés.

• *Moteur V6 de 2,5 litres et 204 ch • Boîte manuelle 6 vitesses à rapports serrés • Dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule • Régulateur de traction • 8 coussins gonflables • Système audio haut de gamme Lexus • Système d'accès SmartAccess à démarrage à bouton-poussoir • Indicateur de température extérieure • Rétroviseurs extérieurs chauffants à télécommande assistée • Phares antibrouillards • Système à clé intelligente*

IS 250 à propulsion 2007 (à traction intégrale disponible)

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE 36 550 $†

LOCATION DE 36 MOIS 3,9 %* 398 $* MOIS
ACOMPTE DE 3 995 $* DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 0 $*

CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

SPINELLI LEXUS LACHINE
spinellilexus.com
LACHINE (514) 634-7171 1 800 352-6111

LEXUS LAVAL
lexuslaval.ca
LAVAL (450) 686-2710 1 866 709-3713

SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE
spinellilexus.com
POINTE-CLAIRE (514) 694-0771 1 877 694-0771

GABRIEL LEXUS
gabriel.lexus.ca
ST-LAURENT (514) 747-7777

PRESTIGE LEXUS
prestige.lexus.ca
BROSSARD (450) 923-7777

*†Modèle Lexus neuf IS 250 à propulsion 2007 Sfx 'A' à un PDSF de 36 550 $. Frais de transport et de préparation (1 775 $), taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. *Terme de location offert par l'entremise de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre de durée limitée valide à la location d'un modèle neuf IS 250 à propulsion 2007 Sfx 'A'. Location basée sur un terme de 36 mois, au taux annuel de 3,9 %. Paiement mensuel de 398 $ avec acompte de 3 995 $, frais de transport et de préparation de 1 775 $, dépôt de sécurité de 0 $ et premier paiement mensuel exigibles au début du bail. Taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. Kilométrage limité à 60 000. Des frais de 0,20 $ pour chaque kilomètre supplémentaire s'appliquent. Les concessionnaires Lexus sont libres d'établir les prix de détail et de location à leur discrétion. Une commande au détail pourrait être requise. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour tous les détails.*

HÔPITAUX QUÉBÉCOIS

Les touristes laissent une facture salée

PASCALE BRETON

La facture laissée par les patients étrangers soignés dans les hôpitaux québécois et qui partent sans payer est en hausse : elle atteint cette année près de 11 millions dans l'ensemble de la province, a appris *La Presse*.

PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE ©

Le personnel des hôpitaux n'a pas le choix. Dans une situation d'urgence, il doit soigner le patient d'abord. Par la suite, l'hôpital cherchera à se faire rembourser.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux constate que la note est plus élevée d'année en année. Mais il n'est pas de son ressort de régler le problème, indique-t-on. C'est à chacun des hôpitaux concernés que revient la responsabilité de se faire payer.

En 2004, les touristes, les non-résidants et les étudiants étrangers soignés dans les hôpitaux du Québec ont laissé une facture impayée de 7 millions. Trois ans plus tard, cette facture avait grimpé à 10,7 millions.

« Il y a effectivement une augmentation, constate la porte-parole au ministère de la Santé et des Services sociaux, Hélène Gingras. Cette hausse est liée en partie à la croissance des coûts pour les traitements en santé. »

Le personnel des hôpitaux n'a pas le choix. Dans une situation d'urgence, il doit soigner le patient d'abord. Par la suite, l'hôpital cherchera à se faire rembourser. Un processus long et pas toujours fructueux.

C'est dans la région de Montréal que la facture est la plus élevée. Elle atteint plus de 8 millions cette année. « C'est certain qu'il y a une concentration dans la région de Montréal. Bien souvent, les non-résidants vont dans les grandes villes », ajoute M^me^ Gingras.

La Presse révélait récemment que les patients étrangers soignés au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) entre 2000 et 2007 avaient laissé des factures impayées de près de 4 millions.

Plus de 1303 patients étrangers ont négligé de payer les soins lors de leur visite dans les trois hôpitaux du CHUM – Saint-Luc, Notre-Dame et Hôtel-Dieu – au cours des sept dernières années. Des soins variés, allant d'une foulure à un traumatisme grave.

Le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et l'Hôpital général juif sont aussi aux prises avec des patients étrangers partis sans payer.

À l'échelle de la province, il est difficile d'évaluer le nombre de patients étrangers qui n'ont pas remboursé les soins reçus, ainsi que les hôpitaux concernés.

Tant au ministère que dans les Agences de santé et de services sociaux, on explique que ce sont les établissements qui compilent les informations à ce sujet.

« Ce n'est pas une information que nous possédons. C'est la responsabilité de l'établissement de faire le recouvrement des mauvaises créances », rappelle Lauréanne Collin, de l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal.

Presque toutes les régions du Québec doivent composer avec des factures impayées laissées par des patients étrangers, mais dans une moindre mesure qu'à Montréal.

La facture atteint plus de 400 000 $ cette année dans la région de Québec. Même chose dans Lanaudière. En Montérégie et en Estrie, elle atteint respectivement 265 600 $ et 261 900 $.

Les hôpitaux doivent faire appel à des agences de recouvrement pour tenter de retrouver les patients fautifs. Au Canada, une entente entre les provinces facilite le recouvrement auprès des Canadiens qui ont reçu des soins dans un hôpital québécois. Mais pour ceux qui résident à l'étranger, la tâche est plus compliquée.

LES PLUS IMPORTANTES CRÉANCES

> Montréal :	8 890 247 $
> Québec :	427 478 $
> Lanaudière :	403 036 $
> Montérégie :	265 671 $
> Estrie :	261 957 $
> Laurentides :	198 559 $
> Mauricie :	178 000 $

Une couche au Casino cache un problème

PRESSE CANADIENNE

Un expert en problèmes de dépendance se dit troublé du fait que certains joueurs portent des couches lorsqu'ils vont au casino pour ne pas avoir à quitter leur machine le temps d'aller aux toilettes.

Les couches peuvent contenir jusqu'à neuf tasses de fluides, sont faites de six épaisseurs de coton et de microfibre, sèchent en une heure, sont réutilisables et viennent dans deux couleurs à la mode, soit blanc ou bourgogne, avec des fermetures de velcro.

Une compagnie de Kitchener, en Ontario, annonce ces couches sur internet pour 35 $ – deux pour 60 $ – et affirme qu'elles sont idéales pour les « joueurs qui passent la nuit au casino ».

Ce phénomène alarme le professeur Tim Pelton, du centre de recherche sur la dépendance de l'Université de Victoria.

Une enquête réalisée auprès de travailleurs des casinos a révélé que plusieurs d'entre eux observent régulièrement des joueurs compulsifs, incluant certaines personnes qui portent des couches.

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT
du vendredi 11 au dimanche 13 mai 2007

À l'achat de 50 $ ou plus* de vêtements pour femmes et dessous féminins, recevez un coupon de

5$ de rabais

à l'achat de 50 $ ou plus* de produits de beauté et fragrances

* Avant taxes. Offre et coupon de 5 $ valides dans les grands magasins Sears seulement du 11 au 13 mai 2007. Un coupon par achat admissible. À l'exclusion des articles Lands' End^MD^, articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97, les achats effectués dans les entreprises sous licence, les achats par catalogue, sur le site Web et par téléphone. Détails en magasin. Les produits de beauté et fragrances ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Ne peut être combiné à aucun autre coupon. Offre en vigueur au Québec seulement.

épargnez 30% de plus

sur les prix de liquidation de vêtements pour femmes

Dans la limite des stocks. Le choix varie suivant le magasin. Offre en vigueur dans les grands magasins Sears au Québec seulement, du 11 au 13 mai 2007.

Dans la limite des stocks. Achats sur place seulement.

Sears

NE052G307 © 2007. Sears Canada Inc.

3483561A

ACTUALITÉS

Importante saisie de drogue

ARIANE LACOURSIÈRE

Des policiers de Terrebonne, de Mascouche, de Bécancour, Nicolet, Baie-du-Febvre, Farnham et de la Sûreté du Québec ont simultanément réalisé des perquisitions majeures, tôt hier matin. Dans le nord de Montréal, des serres intérieures contenant plus de 1400 plans de marijuana ont été démantelées.

« Deux des serres se trouvaient à Terrebonne. Elles contenaient respectivement 365 et 204 plans de marijuana », explique Isabelle Gendron, sergente à la Sûreté du Québec. Une autre serre se trouvait à Saint-Calixte et cachait 98 plans. Mais c'est à Mascouche que les policiers ont effectué la plus importante saisie : plus de 750 plans étaient cachés dans une immense serre.

Une somme de 20 000 $, une arme de chasse et 6,75 kg de marijuana en vrac ont également été saisis. En tout, la valeur des objets saisis s'élève à plus de 2 millions de dollars.

« Les perquisitions prises individuellement ne sont pas si grosses. Mais ce qui rend l'opération importante, c'est le fait que nous sommes intervenus à cinq endroits en même temps », explique M^me^ Gendron.

PHOTO JANICIK MAROIS, LA VOIX DE L'EST

À Farnham, les policiers de la Sûreté du Québec ont perquisitionné une écurie qui avait été transformée en serre hydroponique dernier cri. Ils y ont saisi une valeur de 2 millions de dollars en cannabis.

Une seule des serres visitées par la policiers ne contenait pas de marijuana.

Huit suspects, quatre femmes et quatre hommes âgés de 30 à 60 ans, ont été arrêtés hier. Quatre d'entre eux comparaîtront aujourd'hui aux palais de justice de Joliette et de Saint-Jérôme. Ils seront accusés notamment de production de marijuana et de possession en vue d'en faire le trafic.

L'intervention des policiers s'inscrit dans le cadre du projet Diachylon, qui a commencé en janvier et qui vise à démanteler des productions intérieures de marijuana au Québec.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec a démantelé une serre hydroponique à la fine pointe de la technologie, à Farnham, Les policiers y ont saisi une valeur de 2 millions de dollars en cannabis. L'occupant des lieux, Gilbert Parisé, propriétaire du club de hockey Le Desjardins de Franham, a été arrêté. Une information confidentielle transmise aux enquêteurs de la ligne Info-Gang a mené les policiers à la serre. Les policiers ont fouillé sa résidence et une ancienne écurie sur son terrain. Dans le domicile, ils ont saisi sept armes à feu. L'ancien bâtiment agricole, transformé en serre hydroponique, contenait 2800 plants de cannabis et, fait inusité, sept incubateurs. La valeur totale de la saisie s'élèverait à 3 millions. M. Parisé n'a pas d'antécédent judiciaire en matière de drogue.

Enfin, une kyrielle d'accusations ont été portées en fin de journée hier contre l'ancien directeur général du club de hockey Caron et Guay de Trois-Rivières. La procureure aux poursuites criminelles et pénales, M^e^ Joanne Tourville, a porté quatre accusations pour la production de cannabis à Bécancour, Nicolet, Saint-Albert et Baie-du-Febvre. L'homme de 53 ans, résidant de Bécancour, doit aussi répondre de trois accusations de possession de cannabis aux fins de trafic.

Avec la collaboration de Claude Savary, du Nouvelliste et Karine Blanchard, de La Voix de l'Est.

BILAN 2006 DU SPVM

Nouvelle hausse du nombre d'homicides

ARIANE LACOURSIÈRE

Après avoir connu une année d'accalmie, Montréal a vu son nombre d'homicides augmenter de nouveau l'an dernier. Seulement 35 homicides avaient été commis à Montréal en 2005. Ce nombre est passé à 43 en 2006 selon le bilan annuel du Service de police de la Ville de Montréal.

Une augmentation de 11,3 % du nombre de tentatives de meurtre a également été noté, pour un total de 157 tentatives en 2006.

Fait intéressant, le secteur de la Ville où le plus d'homicides et de tentatives de meurtre ont été commis n'est pas le même cette année. En 2005, le sud de Montréal était le secteur le plus chaud avec 15 homicides. En 2006, c'est plutôt le nord de l'île qui a été le plus touché. Dix-sept homicides y ont été enregistrés.

Montréal, ville sécuritaire ?

En 2005, le SPVM était fier de dire que, pour la première fois depuis 1970, le nombre d'homicides était inférieur à 40. Mais en regardant le bilan 2006, on remarque que cette tendance n'a pas duré. Peut-on pour autant dire que Montréal est une ville de moins en moins sécuritaire ? Pas vraiment. En effet, le nombre total de crimes contre la personne a chuté de près de 4,6 % entre 2005 et 2006 et baisse constamment depuis 2002.

Le nombre d'agressions sexuelles a également diminué en 2006. L'année 2005 avait été caractérisée par un très fort taux d'agressions sexuelles. Le SPVM avait enregistré 1750 de ces crimes. En 2006, cette statistique est quelque peu revenue à la normale. Les policiers ont dû intervenir dans 1694 dossiers d'agressions sexuelles.

Contraventions à la tonne

Comme prévu, l'ajout de 133 agents de circulation à Montréal a fait monter en flèche le nombre de contraventions distribuées. Le nombre de constats dressés par le SPVM a augmenté de 62,2 % entre 2005 et 2006. Plus de 143 000 contraventions de vitesse ont entre autres été distribuées. En tout, les policiers du SPVM sont intervenus dans 542 448 situations d'infractions au Code de la sécurité routière.

BILAN 2006 DU SPVM

	2005	2006	Variation
Homicides	35	43	+22,9 %
Agressions sexuelles	1750	1694	-3,2 %
Introductions par effraction	19 533	20 383	+4,4 %
Prostitution	1141	1366	+19,7 %
Infractions relatives aux armes à feu	352	541	+53,7 %
Constats d'infraction émis	334 365	542 448	+62,2 %

Le SPVM a refusé, hier, de commenter son bilan 2006. L'organisation préfère attendre le 22 mai, date à laquelle le rapport sera présenté officiellement à l'assemblée de la Commission de la sécurité publique de Montréal.

Morte à la suite d'un délit de fuite

PRESSE CANADIENNE

Karine Méthot, 23 ans, a succombé à ses blessures, hier, après avoir été fauchée par un présumé récidiviste de l'alcool au volant, mardi soir à Montréal.

Raymond Lévesque, âgé de 56 ans, avait déjà été accusé de délit de fuite et de conduite avec les facultés affaiblies causant des lésions, hier, relativement à l'accident survenu dans le quartier Pointe-aux-Trembles. Ces accusations devraient être modifiées au cours des prochaines heures en raison du décès de la jeune femme de 23 ans.

L'homme en est à sa huitième arrestation pour conduite avec les facultés affaiblies.

Lévesque aurait fauché la jeune femme au moment où elle s'apprêtait à monter dans une voiture.

MÉGA LIQUIDATION DE GOLF
3 JOURS SEULEMENT
PLUS DE 2 MILLIONS D'INVENTAIRE À ÊTRE LIQUIDÉ

ENSEMBLE 11 BÂTONS incluant hybride
PRIX RÉGULIER: 600$
250$ et obtenez un sac gratuitement d'une valeur de 100$

DRIVER Wilson
PRIX RÉGULIER: 179$
49,99$

WEDGES ET PUTTER Wilson
PRIX RÉGULIER: 129$
29,99$

GANTS CABRETTA
PRIX RÉGULIER: 25$
2/15$

HYBRIDE JAZZ
PRIX RÉGULIER: 129$
29,99$

Plus de 1000 sacs de golf à liquider

SAC ULTRA LÉGER
PRIX RÉGULIER: 80$
29$

SAC DATREK 14 DIVISIONS
PRIX RÉGULIER: 169$
69$

SOULIERS DE GOLF TOUTES LES POINTURES
PRIX RÉGULIER: DE 129$ À 229$
à partir de 19,99$

GRANDE SÉLECTION de vêtements pour homme et femme à 80% de rabais et plus!

• POLO DOUBLE MERCERISÉ
RÉGULIER: 90$
Polo Ralph Lauren · Cutter & Buck · adidas
29,99$
Recevez le 2e GRATUITEMENT

• BAS DE GOLF 3/5$
• CASQUETTE STRATA 5$
• POLO TOP FLITE 8$
• BERMUDA, PANTALON 10$
• MANTEAU IMPERMÉABLE 25$

DEUX ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR.

GREENFIELD PARK
3288, boul. Taschereau
(dans les locaux de Golf-O-Max)
Hôpital Charles-Lemoyne · 116 · Boul. Taschereau · ICI

REPENTIGNY
350, rue Notre-Dame
(voisin de la marina)
Cherrier · ICI · Notre-Dame · Brien

VISA · MasterCard · Interac

3482093

Vend. 11 mai de 10h à 21h • Sam. 12 mai et dim. 13 mai de 10h à 17h

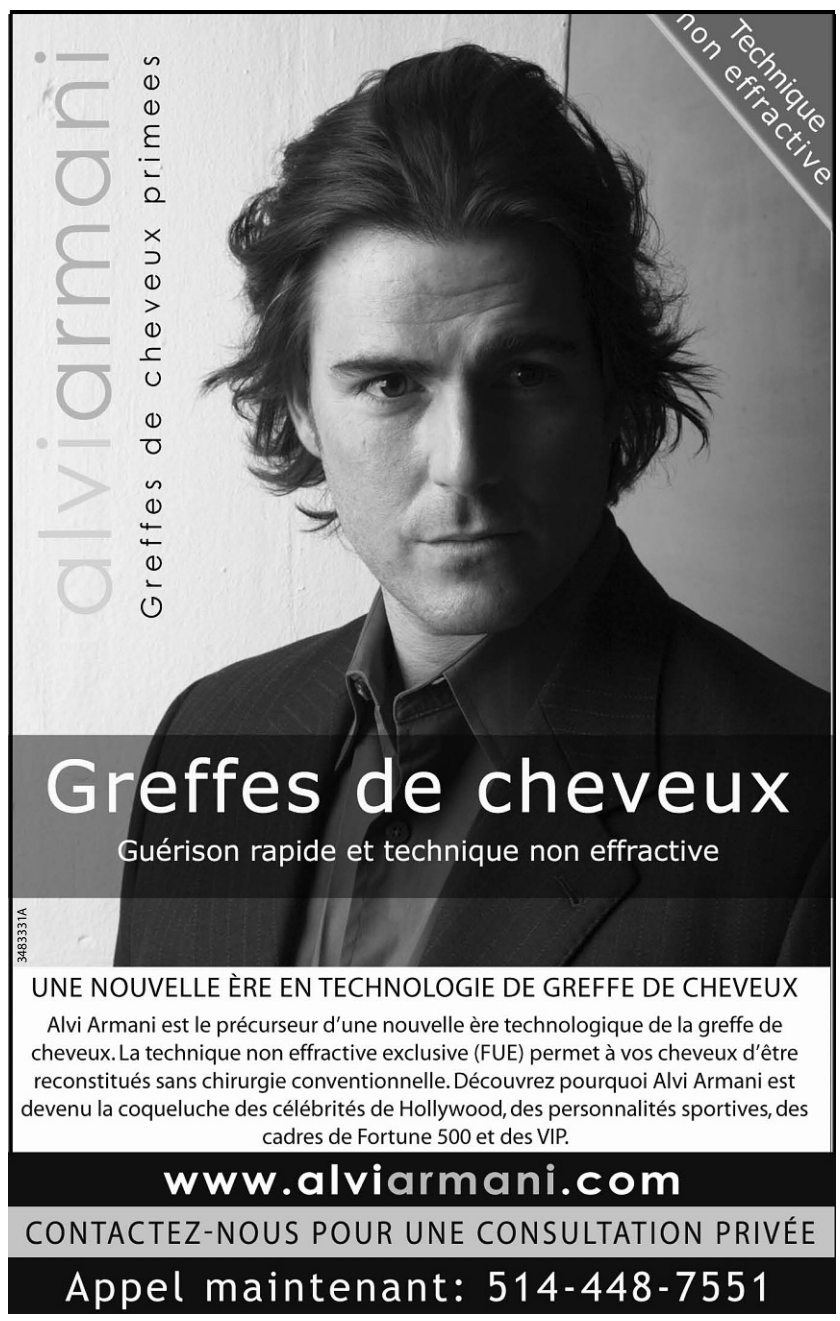

UNE NOUVELLE ÈRE EN TECHNOLOGIE DE GREFFE DE CHEVEUX

Alvi Armani est le précurseur d'une nouvelle ère technologique de la greffe de cheveux. La technique non effractive exclusive (FUE) permet à vos cheveux d'être reconstitués sans chirurgie conventionnelle. Découvrez pourquoi Alvi Armani est devenu la coqueluche des célébrités de Hollywood, des personnalités sportives, des cadres de Fortune 500 et des VIP.

www.alviarmani.com

CONTACTEZ-NOUS POUR UNE CONSULTATION PRIVÉE

Appel maintenant: 514-448-7551

PROCÈS D'UNE GARDIENNE D'ENFANTS

Elle jure n'avoir jamais secoué ou brutalisé le poupon

MARCEL LAROCHE

C'est avec la voix entrecoupée de sanglots que Marie-Chantale Gadbois a répété à maintes reprises n'avoir jamais été violente à l'égard des enfants de sa garderie privée, et plus précisément à l'égard d'une petite fille de 14 mois qui s'est retrouvée à l'hôpital pour de multiples fractures à la tête, à la colonne vertébrale, au coccyx et à une hanche.

Témoignant pour sa défense, la femme de 34 ans a passé la journée d'hier à la barre des témoins pour raconter dans le menu détail toutes les activités qui se déroulaient dans sa garderie privée Les petits rayons de soleil, qu'elle a exploitée d'octobre 2003 à juin 2005 à sa résidence de Boucherville, sur la Rive-Sud.

Marie-Chantale Gadbois, qui est la fille de la mairesse de Boucherville, est accusée de voies de fait graves sur l'enfant qui, en même temps que cinq ou six autres bouts de chou, a fréquenté sa garderie entre les 9 et 30 mai 2005.

C'est vers 15 h le lundi 30 mai 2005 que la jeune victime a été retrouvée inerte, couchée sur le dos dans la salle de jeux de la garderie. Pendant toute la durée du procès devant jury de Marie-Chantale Gadbois, qui se tient au palais de justice de Longueuil, la poursuite, représentée par Me Rachel Gagnon, a fait entendre plusieurs témoins, dont des médecins experts, pour démontrer que le bébé a été victime du syndrome de l'enfant secoué.

Dès le début de son témoignage, l'ex-gardienne d'enfants a précisé qu'elle se sentait nerveuse, mais heureuse de pouvoir rétablir les faits entourant les tristes événements survenus chez elle en mai 2005.

Répondant avec aplomb aux nombreuses questions posées par l'une de ses avocates, Me Isabelle Doré, la jeune femme a dit avoir occupé différents emplois, dont des postes de caissière et de gérante de service au magasin Super C, avant d'ouvrir sa garderie en milieu familial en octobre 2003.

L'interrogatoire a surtout touché une période de temps précise, soit entre le 9 mai 2005, jour de l'arrivée de la petite fille de 14 mois à la garderie, et le 30 mai 2005, jour où l'enfant a été transportée à l'hôpital Charles-LeMoyne. Elle a ensuite été transférée à Sainte-Justine, où les médecins ont diagnostiqué une fracture du crâne, huit fractures par compression de la colonne vertébrale, une fracture du coccyx et une fracture à la hanche.

Pressée de questions, Marie-Chantale Gadbois a affirmé que la petite avait été amenée à la garderie comme d'habitude le matin du 30 mai, vers 7 h 30, qu'elle pleurait souvent et qu'elle devait la prendre constamment dans ses bras pour la consoler. « Je me sentais impuissante devant ses pleurs, il m'est arrivé de m'impatienter avec l'enfant, mais je n'ai jamais perdu le contrôle. Je lui parlais sèchement, mais je ne l'ai jamais secouée ou frappée », a raconté la jeune femme.

Contre-interrogée par Me Rachel Gagnon, du ministère public, l'accusée s'est montrée plus évasive dans ses réponses. Elle a été incapable d'expliquer clairement pourquoi elle avait laissé la victime de 14 mois en position debout devant un petit piano installé dans la salle de jeux, et pourquoi elle n'avait pas appelé le 911 en premier plutôt que de demander l'aide de son voisin.

La preuve de la Couronne et de la défense étant maintenant terminée, la juge Carol Cohen, de la Cour supérieure, a libéré les 12 jurés, six hommes et six femmes, pour le week-end, en leur demandant de revenir lundi matin avec leurs effets personnels. Les plaidoiries, dernière étape du procès amorcé il y a près d'un mois, commenceront alors.

Recours collectif pour agressions sexuelles

CHRISTIANE DESJARDINS

Un ancien élève de l'école secondaire anglophone Montreal West High School vient d'obtenir l'aval de la Cour supérieure pour intenter un recours collectif contre la English Montreal School Board, et l'ex-professeur de biologie qui l'a agressé sexuellement en 1979. Ce dernier, Renwick Spence, est aujourd'hui âgé de 78 ans.

L'élève en question, qui sera identifié sous le nom de Sébastien pendant les procédures, est aujourd'hui dans la quarantaine. Il soutient que sa vie a complètement basculé, après qu'il a été agressé par Spence, dans le chalet que ce dernier possédait, dans les Laurentides. Il semble que le professeur avait l'habitude d'y inviter des élèves pour participer à diverses activités. Il en aurait profité pour faire consommer des boissons alcoolisées aux jeunes et les agresser sexuellement, physiquement et mentalement. Sébastien raconte avoir lui-même été agressé à trois reprises à l'hiver 1979, ce qui l'a grandement perturbé. Il a abandonné l'école à 15 ans pour s'abîmer dans la consommation de drogue et d'alcool et il en impute la faute à Spence. Il y a une dizaine d'années, Sébastien a réussi à reprendre sa vie en main, et il détient aujourd'hui un diplôme universitaire. En 2004, il se décidait à porter plainte contre Spence à la Sûreté du Québec. Le septuagénaire a été arrêté et accusé en novembre 2005. Il a plaidé coupable à certaines des accusations. Depuis le début du processus judiciaire, sept autres victimes se sont manifestées. Sébastien croit cependant qu'il y en a beaucoup plus, puisque la carrière du professeur s'est échelonnée de la fin des années 60 au début des années 80 à l'école en question, qui s'appelait à l'époque Royal West Academy. Comme il ne connaît pas l'identité de tous les élèves qui ont pu subir des agressions, il a eu l'idée d'un recours collectif visant une période de 15 ans.

En ce qui concerne l'aspect criminel, Spence doit retourner devant le tribunal le 8 juin prochain pour la suite du processus.

la Baie

DU VENDREDI 11 AU DIMANCHE 13 MAI

25 % de rabais
• Tenues de nuit et peignoirs pour elle **CLAUDEL, LA LINGERIE, ARIA et autres** Ord. 25 $ à 118 $ **Solde 17,50 $ à 82,50 $**
• Lingerie de jour pour elle **ELITA** Ord. 8 $ à 65 $ **Solde 6 $ à 48,75 $**
• Soutiens-gorge et slips mode pour elle **TRIUMPH et LA LINGERIE** Ord. 12 $ à 48 $ **Solde 9 $ à 36 $**
• Sacs à main et portefeuilles pour elle Ord. 18 $ à 285 $ **Solde 13,50 $ à 213,75 $** Exception : articles dont le prix se termine par 99 ¢.
• Chaussettes pour elle **SILK, SECRET, MANTLES^MC et MCGREGOR**
• Articles pour le bain et accessoires de maquillage

INOUBLIABLE

OFFREZ À MAMAN CE QU'IL Y A DE MIEUX LE DIMANCHE 13 MAI!

30 % de rabais
Pantoufles pour elle **DEARFOAMS, ISOTONER et SLIPAIRS**
Sur nos prix ordinaires.
Ord. 26 $ à 45 $ **Solde 16,80 $ à 31,50 $**
Exceptions : modèles Shelly's London, Crocs, Havaianas, Jockey et ceux dont le prix se termine par 99 ¢.

55 % de rabais
Choix de bijoux à diamants en or à 10 ct
Bagues-coussin, pendentifs et boucles d'oreilles dans le lot
Ord. 69 $ à 535 $
Solde 31,05 $ à 240,75 $

RABAIS ADDITIONNEL DE 20 %
Bijoux en or à 10 ct, 14 ct et 18 ct
Déjà en solde à 50 % de rabais
Principles et Charter dans le lot.
Ord. 40 $ à 3 995 $
Solde 16 $ à 1 598 $

30 $ de rabais
• Collier diamanté Journey of Love en or blanc à 10 ct
Ord. 129,99 $ **Solde 99,99 $**
• Collier avec cœur en or deux tons et triple chaîne avec pochette en similicuir en prime
Ord. 199,99 $ **Solde 169,99 $**

PROMO CHAUSSURES ALLEZ DE L'AVANT EN COURS!

30 % de rabais
Chaussures et sandales pour femme, homme et enfant
EXPRESSION, KAREN SCOTT, NICOLE, ETIENNE AIGNER, TOMMY HILFIGER, AEROSOLES, NATURALIZER, CLARKS, BROWN'S LANDING, MOOTISIES TOOTSIES, BOSTONIAN, ROCKPORT et NUNN BUSH
Ord. 39,99 $ à 170 $ **Solde 27,99 $ à 119 $**

25 % de rabais
Mode à prix ordinaire pour elle
JM COLLECTION et HAGGAR
Tailles courantes, petites et grandes.
Un article à 50 % de rabais à l'achat de 1
Mode pour elle
STYLE&CO et STYLE&CO SPORT
Ord. 14 $ à 89 $. Le 2e article doit être de valeur égale ou inférieure. Certains modèles aussi en tailles petites et grandes.

LANCÔME PARIS 3 DERNIERS JOURS!
SEULEMENT À LA BAIE
Cadeau exclusif de 8 pièces
Ce magnifique cadeau vous est offert à l'achat de 33 $* ou plus de produits Lancôme.
Une valeur de plus de 120 $.
* Avant taxes. En vigueur jusqu'au 13 mai 2007. Tant qu'il y en aura. Une prime par personne. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre promotion.
Obtenez 10 000 points Primes Hbc avec tout achat de 50 $* ou plus de produits **LANCÔME** réglé avec votre carte de crédit Hbc
* Avant taxes. Précisions en magasin. En vigueur jusqu'au dimanche 13 mai.

40 % de rabais
Pantalons tout-aller sans plis pour lui **LEE, MANTLES^MC et PACIFIC TRAIL**
Ord. 44,99 $ à 60 $ **Solde 26,99 $ à 36 $**

40 % de rabais
Pantalons tout-aller avec ou sans plis pour lui **IZOD**
Ord. 65 $ à 80 $ **Solde 39 $ à 48 $**

30 % de rabais
Hauts de golf pour lui **DOCKERS, IZOD, ARROW et HAGGAR**
Ord. 45 $ à 85 $ **Solde 31,50 $ à 59,50 $**

30 % de rabais
Pantalons et shorts de golf en microfibre pour lui **DOCKERS, IZOD et HAGGAR Q**
Ord. 54 $ à 80 $ **Solde 37,80 $ à 56 $**

30 % de rabais
Tous les maillots de bain pour lui
Ord. 19,99 $ à 65 $ **Solde 13,99 $ à 45,50 $**

30 % de rabais
Chemises habillées et cravates pour lui
Exceptions : Haggar, Alexander Julian et achats-chocs.
Ord. 24,99 $ à 75 $ **Solde 17,49 $ à 52,50 $**

55 % de rabais
Batteries de cuisine et articles suivis
Exception : Calphalon.
20 % de rabais Batteries de cuisine et articles suivis Calphalon

40 % de rabais
Serviettes **J Class de NAUTICA et FIELDCREST Luxueux**
Serviette de bain J Class de Nautica. Ord. 27 $ **Solde 16,20 $**
Serviette de bain Fieldcrest Luxueux. Ord. 26 $ **Solde 15,60 $**

40 % À 50 % de rabais
Oreillers, couettes et couvre-matelas **WAMSUTTA HOTEL et HEALTHY LIVING**
Ord. 30 $ à 625 $ **Solde 14,99 $ à 374,99 $**

25 % À 40 % de rabais
Oreillers, couettes et couvre-matelas **MARKET SQUARE**
Ord. 9,99 $ à 99,99 $ **Solde 7,49 $ à 59,99 $**

25 % de rabais
Protège-oreillers et couvre-matelas **SLEEPSAFE**
Ord. 30 $ à 125 $ **Solde 17,99 $ à 74,99 $**

25 % de rabais
Couteaux et blocs à couteaux **HENKELS, WUSTOF TRIDENT, CALPHALON, KITCHENAID et BEAUMARK®**

25 % de rabais
Tous les gadgets, moules et ustensiles de cuisine **BEAUMARK®**

15 % de rabais
Tous les petits électros **KITCHENAID et CUISINART**

Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Salviati, Vera Wang, ceux de la Fondation Hbc, des rayons concédés et de la collection olympique. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « OFFRE SPÉCIALE DE LA DIRECTION » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Il se peut qu'un article soit accompagné d'une étiquette ou d'une affiche indiquant un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi ou pourrait établir pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de « L'Entrepôt du style » en magasin, les quantités sont limitées; de plus, le choix varie selon le magasin et aucun bon d'achat différé ni article de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

Hbc

3481952A

ACTUALITÉS

Vote électronique de 2005

Montréal s'entend à l'amiable avec PG Élections

PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE ©

Plusieurs ratés dans la transmission des résultats du vote électronique aux élections municipales de novembre 2005 ont débouché sur une enquête du Directeur des élections du Québec (DGEQ).

SARA CHAMPAGNE

Montréal tourne la page sur le flop électoral de 2005. Les élus du comité exécutif ont approuvé, cette semaine, une entente à l'amiable avec PG Élections, que l'administration accuse d'avoir « failli à ses obligations contractuelles ».

La Ville de Montréal a choisi de verser 300 000 $ à l'entreprise plutôt que de se lancer dans un long et coûteux procès. Dans un document remis mercredi aux élus, et que *La Presse* a pu parcourir, on explique que les expertises, de même que le témoignage d'un très grand nombre d'employés et de préposés, auraient nécessité plusieurs semaines d'audiences.

Le contentieux explique par ailleurs que grâce à cette entente, la Ville économise 800 000 $ par rapport à la facture initiale réclamée. On ajoute enfin que le fournisseur électronique accepte de faire parvenir une lettre dans laquelle il exprime « ses regrets » pour le cafouillage survenu aux élections municipales de novembre 2005.

PG Élections devait initialement recevoir 3,2 millions pour réviser les listes électorales et organiser le premier scrutin électronique de la Ville de Montréal. Plusieurs ratés dans la transmission des résultats ont débouché sur une enquête du Directeur des élections du Québec (DGEQ). L'ancien rival du maire de Montréal, Pierre Bourque, avait même étudié les possibilités de réclamer des nouvelles élections.

À la Ville de Montréal, hier, on s'est refusé à tout commentaire. Les élections municipales ont déjà plongé dans l'embarras la greffière de la Ville de Montréal et présidente des élections, Jacqueline Leduc, qui a quitté ses fonctions peu de temps après. Son poste n'a toujours pas été comblé.

Le président de PG Élections, Thomas Gagnon, a pour sa part pris sa retraite au lendemain du flop électoral. La firme, dont le siège social est à Québec, n'a pas rappelé *La Presse*, hier. Elle aura finalement reçu 2,3 millions à l'occasion des élections.

PLATEAU-MONT-ROYAL

Les citoyens géreront 1,5 million

ÉRIC CLÉMENT

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal persiste et signe avec son initiative de démocratie participative : pour l'an 2 de son Budget participatif, les citoyens décideront de l'affectation de 30 % des fonds du Programme triennal d'investissement (PTI), soit 1,5 million.

Cette année, les choix se feront d'abord par district. Dans la semaine du 11 juin, les citoyens de chaque district de l'arrondissement identifieront les projets qu'ils souhaitent voir se concrétiser dans leur quartier. Ces projets devront respecter cinq critères : avoir un caractère spécifique et non général, être réalisés à un endroit déterminé, être concrets, avoir un caractère durable et être admissibles au PTI.

Durant l'été, l'administration évaluera les coûts de ces projets. Début septembre, dans chacun des trois districts, les citoyens classeront les projets par priorité et éliront 12 délégués. Fin septembre, lors d'un sommet, les 36 délégués des districts, les sept élus de l'arrondissement et 12 personnes issues de la société civile se réuniront pour discuter puis voter sur les projets qui seront adoptés ensuite par l'arrondissement.

« Cette procédure de vote a été retenue à la demande des citoyens, a dit hier Helen Fotopulos, la mairesse de l'arrondissement. Nous avons décidé de choisir la transparence et la prise en charge de certaines responsabilités de l'arrondissement par les citoyens. »

En 2006, la première expérience de budget participatif a permis aux citoyens qui y ont participé (environ 500) de définir des priorités d'investissement pour 500 000 $ dans le verdissement (projet de ruelles vertes), dans l'apaisement de la circulation (initiatives à venir cet été), dans la réfection de rues et de trottoirs et dans la restauration de parcs.

M^me^ Fotopulos a dit qu'après plus de 20 ans en politique municipale, elle était fière du succès de cette initiative de démocratie participative, « une première en Amérique du Nord », car il s'agit d'une de ses motivations à faire de la politique. Elle a voulu associer à ce succès la conseillère Josée Duplessis et des citoyens du Plateau qui ont déployé des efforts dans ce cadre, notamment Dimitri Roussopulos, Lorraine Decelles et Luc Rabouin.

EN BREF

1,1 million pour la sécurité des traversiers

Le gouvernement fédéral évalue que les traversiers entre Lévis et Québec pourraient être une cible pour un attentat terroriste, à un degré moindre toutefois que les aéroports ou les réseaux de transports en commun des grandes villes. Hier, le ministre fédéral des Transports, Lawrence Cannon, a confirmé l'octroi d'une subvention de 1,1 million à la Société des traversiers du Québec pour revoir ses mesures de sécurité sur tous ses navires. L'aide annoncée hier fait partie de la quatrième tranche du programme fédéral pour la sûreté maritime de 115 millions. Le port de Québec reçoit une subvention de 375 000 $ et celui de Sept-Îles, 85 000 $.
— Le Soleil

Journal de Québec : l'injonction refusée pour la seconde fois

Nouvel échec pour Corporation Sun Média, propriétaire du *Journal de Québec*. Sa requête en injonction interlocutoire contre ses syndiqués en lock-out ou en grève a été rejetée, hier, et ces derniers peuvent continuer à publier leur journal gratuit, *MédiaMatin Québec*. Le jugement rendu par le juge Laurent Guertin, de la Cour supérieure, va exactement dans le même sens que celui rendu il y a deux semaines par le juge Normand Gosselin lors de l'audition de la requête en injonction provisoire. Le juge Guertin interdit simplement aux syndiqués d'utiliser toute information confidentielle appartenant au *Journal de Québec*.
— Le Soleil

Jeff Monaghan : le fonctionnaire dénonce une manoeuvre d'intimidation

Le fonctionnaire détenu pour avoir prétendument été à l'origine de la fuite de l'ébauche du plan vert des conservateurs a soutenu que son arrestation est une tactique d'intimidation du gouvernement à l'encontre des fonctionnaires. Jeff Monaghan a affirmé que le gouvernement « intimidait » les fonctionnaires et s'assurait de leur silence avec un plan de communication « ancré dans le secret, l'intimidation et la centralisation ». L'ancien employé temporaire d'Environnement Canada a été arrêté mercredi pour avoir apparemment divulgué les détails du brouillon du plan du gouvernement de lutte aux changements climatiques. M. Monaghan, dont le travail était de faire des revues de presse pour le gouvernement, a été emmené de son lieu de travail menotté, au cours de ce qu'il a qualifié de « raid politique » en plein milieu de travail. Le ministre de l'Environnement a affirmé que cette arrestation était un avertissement aux autres employés du gouvernement pour indiquer que les fuites d'information ne seraient pas tolérées.
– Presse Canadienne

Dawson : une pièce sur les suites de la tuerie

Une des histoires les plus surréalistes de la littérature sert de point de départ à des élèves du collège Dawson pour illustrer les suites de la fusillade qui a frappé leur institution en septembre dernier. *Alice in Oblivion* s'inspire du conte de Lewis Carroll *Alice au pays des merveilles*. « Nous ne traitons pas vraiment des événements du 13 septembre, mais plutôt de leur suite, a expliqué Rob Myerson, étudiant à Dawson. C'est davantage sur la façon dont nous vivons ça. » Les 28 collègues qui étudiaient en cinéma et en communication utilisent le théâtre, la vidéo, la danse et la satire dans une production multimédia qui sera présentée au public au cours de deux représentations, samedi. Les vidéos sont aussi disponibles sur YouTube en faisant une recherche pour *Alice in Oblivion*.
– Presse Canadienne

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE TAEKWONDO

Le hidjab toléré... pour l'instant

ARIANE LACOURSIÈRE

La Fédération mondiale de taekwondo permet temporairement aux athlètes voulant combattre avec un hidjab sous leur casque de participer aux compétitions internationales. Au cours des prochains mois, un comité ad hoc étudiera toutefois la question plus en profondeur et transmettra ses recommandations à la Fédération, qui rendra une décision finale avant la fin de l'année.

« La Fédération mondiale de taekwondo (WTF) a le courage, en tant qu'organisation internationale, de faire face à cette question controversée et elle compte adopter une position finale dans les prochains mois », a déclaré le président du conseil d'administration de la WTF, maître Trân Triêu Quân, par voie de communiqué.

Lors du Championnat du monde 2007 qui se tiendra à la fin du mois à Québec, le hidjab sera donc permis.

La Fédération mondiale de taekwondo a été appelée à se prononcer sur le port du hidjab après qu'une controverse eut éclaté le 15 avril à Longueuil. Au cours d'une compétition, des arbitres avaient décidé d'appliquer le règlement international et d'interdire à cinq jeunes musulmanes de combattre avec leur hidjab sous leur casque.

Devant le tollé suscité par cette décision, la Fédération provinciale de taekwondo du Québec avait dû se pencher sur la question. Quinze jours plus tard, elle tranchait en faveur de l'interdiction du port du voile en compétition.

Devant le caractère explosif du sujet, la Fédération provinciale avait toutefois décidé de soumettre la problématique à la WTF. Le sujet est si épineux que même l'instance internationale tarde à adopter une position finale. « Le conseil d'administration fait preuve de sagesse en ne précipitant pas une décision qui aurait pu être prise sans avoir procédé à une réflexion approfondie », a affirmé maître Trân Triêu Quân.

Notons que la permission temporaire de porter le hidjab comporte quelques conditions. Les athlètes voilées devront tout de même respecter les règles de sécurité et le code vestimentaire de la WTF. Le hidjab ne sera également toléré que « s'il ne procure aucun avantage et/ou inconvénient à aucun des deux compétiteurs », peut-on lire dans le communiqué de la WTF. Il ne devra pas non plus porter atteinte à la sécurité des combattants.

PHOTO PETER MCCABE, ARCHIVES PRESSE CANADIENNE

Les athlètes de taekwondo, dont Zeinab Nasser et Bissan Mansour qui avaient été exclus d'une compétition à Longueuil le mois dernier, pourront participer aux rencontres internationales coiffées d'un hidjab sous leur casque jusqu'à ce que la Fédération rende sa décision finale sur la question, avant la fin de l'année.

Permis et amendes pour un promoteur délinquant

David Owen peut finalement construire ses condos du Sud-Ouest dans la légalité

ÉRIC CLÉMENT

Le promoteur immobilier David Owen a finalement eu ses permis de construction mercredi, plus de six semaines après avoir illégalement débuté la construction de 72 appartements en copropriété rue Saint-Ambroise, dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

Pourtant, les derniers jours ont été fastes en répression et en négociations dans ce dossier. Après les amendes de 18 800 $ imposées au promoteur ces dernières semaines en raison du fait qu'il construisait sans permis et sans être encore propriétaire du terrain, l'arrondissement lui a encore donné ces derniers jours 28 avis d'infraction pour environ 25 000 $ pour avoir travaillé sans permis et ne pas avoir obtempéré aux demandes d'arrêter le chantier.

« J'ai dû émettre d'autres avis d'infraction pour ne pas que ça traîne encore quelques semaines, a dit mardi à *La Presse* Normand Proulx, le directeur de l'Aménagement urbain et du service aux entreprises du Sud-Ouest. Mais il n'a pas arrêté les travaux, son calcul économique étant que c'est moins pénalisant de payer des amendes que de faire face à ses obligations par rapport à ses futurs acheteurs. »

Pourquoi ne pas l'obliger à arrêter les travaux d'autant qu'ils ont lieu sur un terrain... municipal? M. Proulx expliquait mardi que le promoteur devait de toute façon bientôt recevoir ses permis puisque tout était correct au niveau des normes de construction et qu'il ne voulait pas pénaliser les clients de M. Owen qui attendent de recevoir leur appartement en copropriété.

Mardi matin, *La Presse* a constaté que les travaux se poursuivaient donc, plusieurs sous-traitants travaillant sur les lieux. Mais mardi après-midi, surprise : une inspectrice de l'arrondissement est venue déposer des avis d'arrêt du chantier, indiquant « ordre de cesser les travaux », sur les portes des bâtiments déjà érigés. Que s'est-il passé pour que l'arrondissement applique finalement la loi?

« Comme M. Owen nous avait dit ne pas avoir reçu les avis d'infraction, les agents de liaison avec lesquels on travaille à la cour municipale nous ont recommandé de placarder des avis d'arrêt de chantier sur les bâtiments en construction, a dit M. Proulx. Cela permet aux entrepreneurs et aux contractants de voir que les travaux se font sans permis. »

Finalement, le notaire du promoteur et celui de l'arrondissement ont finalisé les derniers détails en début de semaine. L'acte notarié était la dernière étape pour que le promoteur puisse obtenir ses permis de construction, ce qui était chose faite mercredi dans la journée.

Les avis d'arrêt de chantier placardés ont été ôtés mercredi après-midi par une inspectrice de l'arrondissement et les travaux ont repris hier matin. Quant aux amendes reçues par le promoteur, c'est la cour municipale qui veillera à ce qu'elles soient payées.

CHRYSLER

« ASSEMBLÉE SUR UNE PLATEFORME DE PROPULSION D'ORIGINE MERCEDES-BENZ. »
« UNE VOITURE DONT L'EXPÉRIENCE DE CONDUITE EST AUSSI SPECTACULAIRE QUE LES LIGNES DE SA CARROSSERIE. »
- L'ANNUEL DE L'AUTOMOBILE 2007

CHRYSLER 300 2007

LOUEZ À : 399 $Δ PAR MOIS. LOCATION DE 48 MOIS. 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ. 0 $ COMPTANT INITIAL.

OU OBTENEZ : 2,9 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS.*

LA BELLE & LA BÊTE

DODGE CHARGER 2007

LOUEZ À : 379 $Δ PAR MOIS. LOCATION DE 48 MOIS. 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ. 0 $ COMPTANT INITIAL.

OU OBTENEZ : 2,9 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS.*

« LA CHARGER, CONTRAIREMENT À LA CONCURRENCE, N'A RIEN D'ENNUYEUX... ELLE RENOUE PLUTÔT BRILLAMMENT AVEC UN PASSÉ GLORIEUX, SERVIE PAR UNE TECHNOLOGIE TOUT À FAIT ACTUELLE. »
- L'ANNUEL DE L'AUTOMOBILE 2007

DODGE

Visitez votre concessionnaire Chrysler • Jeep MD • Dodge dès aujourd'hui.

Δ Tarifs mensuels établis pour la Chrysler 300 2007 avec l'ensemble 27H et pour le Dodge Charger 2007 avec l'ensemble 23E. Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km pour 48 mois au taux de 15 ¢ le kilomètre. Δ, * Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Frais d'inscription au RDPRM de 60 $, incluant les frais du registre, sont en sus. Transport (1 300 $ pour la Chrysler 300 2007 et pour le Dodge Charger 2007), taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles 2007 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif seulement. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR Services financiers Chrysler

Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep MD • Dodge du Québec

CHRYSLER Jeep DODGE FIVE STAR

3483029A

CONGRÈS DE L'ACFAS

Le cellulaire au volant irriterait les autres automobilistes

ACFAS
suite de la page A1

Les résultats d'une enquête réalisée auprès de 380 automobilistes québécois démontrent notamment que les femmes sont les plus excédées par ce comportement. Bon nombre d'entre elles croient que les utilisateurs de téléphone portable sont imprudents. « Mais elles n'ont pas tendance à être agressives ou à klaxonner. Elles vont rouspéter, sacrer, crier dans leur voiture, sans que les autres s'en aperçoivent », constate Marie-Julie Rivest, une des deux auteures de l'étude.

Les jeunes adultes âgés de 18 à 35 ans sont également critiques à l'égard des automobilistes accrochés à leur combiné. « C'est en partie parce qu'ils veulent se rendre rapidement à destination et que les automobilistes au téléphone les ralentissent », explique le second chercheur, Marc-André Bacon.

Les deux étudiants, qui ont présenté leur recherche hier lors du congrès annuel de l'ACFAS, croient que les résultats de leur étude offrent un argument supplémentaire à ceux qui aimeraient voir le téléphone cellulaire au volant proscrit au Québec.

« Nous voyons qu'il y a une forte réaction émotive chez les autres automobilistes et ça peut augmenter le danger », estime M. Bacon.

Interdit dans plusieurs pays

Au Canada, seule la province de Terre-Neuve-et-Labrador a interdit aux conducteurs l'utilisation du cellulaire. L'Australie, l'Autriche et le Japon ont des lois similaires. Idem pour quatre États américains, dont le New Jersey.

En juin dernier, la commission des transports de l'Assemblée nationale a recommandé au gouvernement québécois d'interdire le téléphone cellulaire au volant, mais d'autoriser les appels « mains libres ».

Leur avis repose sur plusieurs études. Le Bureau du coroner du Québec a notamment démontré que 17 personnes sont mortes entre 1999 et 2004 dans des accidents causés par l'utilisation d'un cellulaire. Un chercheur de Harvard relie 2600 accidents mortels – soit 6 % du total – au mariage entre circulation et conversation téléphonique.

Le blanc, c'est tellement tendance.

Pour la fête des Mères, profitez d'offres incroyables sur les téléphones blancs les plus branchés.

79,95$

contrat de 3 ans[1]
(329,95$ sans contrat)

LG Chocolate[MC]
Sexy à croquer
- Films, télé, MP3, appareil photo et vidéo
- Bluetooth[MD] stéréo
- Clavier tactile
- Fonctionne avec la haute vitesse

~~79,95$~~
49,95$

contrat de 3 ans[1]
(299,95$ sans contrat)

LG Fusic[MC]
Tout pour la musique
- Transmetteur FM
- Films, télé, MP3, appareil photo et vidéo
- Bluetooth stéréo et mémoire extensible
- Haut-parleur
- Fonctionne avec la haute vitesse

~~69,95$~~
29,95$

contrat de 3 ans[1]
(279,95$ sans contrat)

Samsung m500
Le meilleur du multimédia
- Films, télé, MP3, appareil photo et vidéo
- Bluetooth stéréo et mémoire extensible
- Haut-parleur
- Fonctionne avec la haute vitesse

En prime : Obtenez un casque d'écoute Bluetooth blanc à l'achat de l'un de ces téléphones[1].

Visitez un magasin Bell 1 888 4MOBILE bell.ca

Bell

L'offre prend fin le 13 mai 2007. Offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture de Bell Mobilité, là où la technologie le permet. D'autres frais, tels que, sur une base mensuelle, 9-1-1 (75 ¢), accès au réseau qui ne sont pas des frais du gouvernement (8,95 $/mois) et frais uniques d'activation (35 $) s'appliquent. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Non offert dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1) Réservé avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un contrat de 3 ans à un forfait mensuel voix. Chocolate et Fusic sont des marques de commerce de LG Electronics inc.

3483939A

Offert dans les magasins Bell suivants :

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
AUTEUIL
5330 boul. des Laurentides
BELOEIL
Mail Montenach
BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30
CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay
COATICOOK
18, rue du Manège
COWANSVILLE
Domaine du Parc
DELSON
5 Route 132
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352 boul. des Sources
3699 boul. St-Jean
DORION-VAUDREUIL
84 boul. Harwood
DORVAL
Les Jardins Dorval
DRUMMONDVILLE
2265 boul. St Joseph
Promenades Drummondville
GATINEAU
Promenades de l'Outaouais
GRANBY
688 rue Principale
Galeries de Granby
HULL
73 rue Jean-Proulx
Galeries de Hull
JOLIETTE
127 boul. St-Charles-Borromée nord
Les Galeries Joliette
LACHINE
2409 46e Avenue
LAFONTAINE
2121 boul. Labelle
LASALLE
7567 boul. Newman
Carrefour Angrignon
LAVAL
800 boul. Chomedey (120) Tour C
1655 boul. St Martin
Carrefour Laval
Carrefour Laval -kiosque
Centre Laval
Megacentre Laval
LONGUEUIL
666 Place Transcanada
2771 boul. Jacques-Cartier est
Place Longueuil
MAGOG
Galeries Orford
MONTRÉAL
892 rue Ste-Catherine ouest
4399 rue St-Denis
5187 Papineau Avenue (angle Laurier)
6855 rue St-Jacques ouest
8900 rue Lajeunesse
9280 boul. de l'Acadie
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée)
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
MONT-TREMBLANT
517 rue de St-Jovite
PINCOURT
Faubourg de l'Île – kiosque
POINTE-AUX-TREMBLES
12530 Sherbrooke est
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
REPENTIGNY
309 rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord
ROSEMÈRE
232 boul. Curé-Labelle
Place Rosemère
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
SHAWINIGAN
1 Plaza de la Mauricie
SHERBROOKE
2700 rue King ouest
4505 boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
SOREL
Les Promenades de Sorel
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A boul. Morin
ST-EUSTACHE
66 rue Dubois (107)
Place St-Eustache
ST-HUBERT
3879 boul. Taschereau
5190 boul. Cousineau
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
391 boul. Séminaire nord
Carrefour Richelieu
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
ST-LAURENT
4232 rue Seré
La Place Vertu
ST-LÉONARD
4524 Jean-Talon est
6050 boul. Métropolitain est
ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153 rue Principale
TERREBONNE
1729 chemin Gascon
Les Galeries Terrebonne
TRACY
604 route Marie Victorin
TROIS-RIVIÈRES
5691 boul. Jean XXIII
Centre Les Rivières
VICTORIAVILLE
567 boul. des Bois-Francs sud
La Grande Place des Bois-Francs

Aussi offert chez ces détaillants participants :

cabine booth · BEST BUY · SONY · STÉRÉO ÉLECTRONIQUE · FUTURE SHOP

CONGRÈS DE L'ACFAS

REGAIN DE POIDS APRÈS UN RÉGIME

Une étude montre du doigt l'environnement

LAURA-JULIE PERREAULT

TROIS-RIVIÈRES — Un régime alimentaire et de l'exercice vous ont fait perdre cinq kilos, mais vous les avez repris en quelques semaines sans comprendre pourquoi? Des chercheurs de l'Université Laval viennent tout juste de trouver une explication surprenante, liée à la qualité de l'environnement.

En suivant de près la perte de poids d'une quinzaine de personnes, Angelo Tremblay et son équipe de chercheurs de la faculté de médecine de l'Université Laval ont découvert chez leurs sujets une baisse de métabolisme anormale, une diminution des enzymes qui permettent de transformer les graisses en énergie ainsi qu'une chute des hormones thyroïdiennes.

« Ce sont des changements qui ne facilitent pas le maintien du poids et même qui favorisent le regain du poids », a exposé le chercheur en kinésiologie, hier, lors du congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), qui se tient à Trois-Rivières depuis lundi.

« C'est le message d'un organisme qui ne veut pas tolérer cette perte de poids. Qui dit : tu as beau te priver, je ne dépense plus rien », vulgarise le chercheur en entrevue avec *La Presse*.

Mais comment expliquer cet entêtement du corps? Angelo Tremblay croit que 50 % de la réponse se cache derrière les contaminants que nos corps ingurgitent quotidiennement.

L'expert montre du doigt les organochlorés que l'on retrouve dans certains pesticides. La grande majorité de ces insecticides de la première génération, utilisés abondamment entre les années 40 et 70, est aujourd'hui proscrite, mais leur présence dans notre environnement se fait toujours sentir. Des études ont déjà lié leur présence dans l'organisme humain aux maladies de Parkinson et d'Alzheimer.

Résultat : nous sommes tous pollués, dit le Dr Tremblay. Les contaminants sont solubles dans les graisses du corps et leur présence augmente avec l'âge.

Dans le cas d'une perte de poids, les contaminants, répartis dans les graisses, deviennent tout à coup plus concentrés. Et c'est ce changement, explique le chercheur, qui freine en partie la perte de poids.

Un problème sans solution

L'équipe de chercheurs a tenté de trouver une solution à la contamination. À ce jour, une seule avenue est concluante : l'allaitement maternel permet d'évacuer des toxines... mais les refile au poupon.

L'alimentation et la pratique d'activités physiques, elles, n'y peuvent rien. Les tests de l'Université Laval ont démontré que les végétaliens, qui ne consomment ni viande, ni produits laitiers, ni œufs, sont tout aussi contaminés que les amateurs de rôti de bœuf. Les athlètes, tout comme les sédentaires, sont affectés. « Notre style de vie n'a aucun impact là-dessus », ajoute le Dr Tremblay en affichant une mine déconfite.

« Je n'aime pas trop être porteur d'une mauvaise nouvelle sans solution », conclut le chercheur, qui a pourtant le sourire facile, avant de retourner échanger avec ses collègues.

75 ANS DE SAVOIR FRANCOPHONE

Quelque 4000 chercheurs, scientifiques et experts originaires de plus de 30 pays ont pris d'assaut le campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières cette semaine pour le 75e congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). De lundi à aujourd'hui, des centaines de participants ont pu présenter à leurs collègues les résultats de leur travail de recherche. Les sujets abordés dans les colloques et les présentations libres touchent tantôt les sciences sociales, tantôt l'éducation, la médecine ou les sciences pures.

Ménogène

La menopause apprivoisee

Comme toujours, les meilleures réponses pour assurer notre bien-être se trouvent dans la nature.

Ménogène, une toute nouvelle formule pour soulager les problèmes dûs à la ménopause, voilà enfin une solution encourageante et parfaitement naturelle qui vous aidera à passer ces moments difficiles en toute tranquillité.

Ménogène utilise le pain d'abeille, la gelée royale et les isoflavones de soya. Ce trio aide à équilibrer le système hormonal d'une façon saine et naturelle.

Les phytoestrogènes naturels (estrogènes de pain d'abeille, de gelée royale et d'isoflavones de soya), dont la structure est semblable aux estrogènes de la femme, aident l'équilibre des hormones femelles et apaisent les symptômes ménopausiques comme les bouffées de chaleur, la sécheresse vaginale, les maux de tête, la transpiration nocturne, l'insomnie, etc.

La vie est courte. Donnez-vous le temps d'en profiter pleinement.

2 BOÎTES DE 32 CAPSULES POUR LE PRIX D'UNE SEULE

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE

En vigueur du samedi 12 mai au mardi 15 mai 2007*

Disponible aux endroits suivants:

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est
Montréal (Québec) H2R 1W3
(514) 279-3709
www.johanneverdon.com

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest
Magog (Québec) J1X 2A8
(819) 868-3368

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Y 5L5
(819) 378-7777

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy
Lévis (Québec) G6V 6C9
(418) 833-5933

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier
Laval (Québec) H7S 1Y9
(450) 688-5455

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport (Québec) G1C 5R9
(418) 667-0070

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3Z8
(819) 770-3645

* Jusqu'à épuisement de l'inventaire

Bio-Actif inc.
880, rue Michèle-Bohec
Blainville (Québec) J7C 5E2
(450) 979-2506
Heures d'ouverture restreintes
www.bio-actif.com

Boutique Luc Mathieu
2304, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
(819) 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy (Québec) G1V 1V6
(418) 656-1266

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades
St-Bruno (Québec) J3V 5K2
(450) 653-6009 (Promenades St-Bruno)

Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais: **1-877-511-3368**
www.boutiquesantelucmathieu.com

Ferti 2000: commandes postales

Téléphone: (514) 272-1365
Ligne extérieure: 1-800-272-1365

Lundi 8h à 18h
Mardi au vendredi 8h à 17h
Samedi 7h à 17h
Dimanche 7h à 17h

3482830A

VENTE DE PIANOS
Cégep de St-Laurent
Venez choisir votre piano
1 - 2 - 3 juin
+ 60 pianos neufs et usagés
Sur rendez-vous seulement
(514) 276-3333
Par Kawai Canada Musique et le centre musical Italmélodie
3482008A 3482012

EN VOYAGE AVEC VOUS
VACANCES VOYAGE
Tous les mercredis et samedis dans LA PRESSE

Plus de 1,5 million en inventaire
L'ENTREPOT au vent fou
NAUTISME XTRÊME
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR
• Wakeboard Plus de 200 ensembles JUSQU'À 60% DE RABAIS
• Skis nautiques Combos à partir de 149 $
• Wet Suits • Tubes
• Planches à voile • Kayak
514•640•3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal www.auventfou.com 1-800-336-2126
3404432 3482068

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du: 2007-05-10

Jour de paye!: 08 12 14 18 29 32 — compl. (C) 06

Astro — Jour - Mois - Année - Signe: 15 JUILLET 56 SCORPION

La Quotidienne: 3 370 / 4 5798

Banco: 01 03 06 08 12 15 18 29 30 33 36 39 44 48 49 51 59 61 66 68

Extra: 8211891 — 500 000 $ *décomposable dans les deux sens

Résultats des tirages du: 2007-05-09

Lotto 649: 11 17 27 32 39 49 — compl. (C) 19

Gagnants		Lots
6/6	0	3 574 270,00 $
5/6+C	4	63 826,20 $
5/6	92	2 292,40 $
4/6	6 064	65,90 $
3/6	110 663	10,00 $
2/6+C	82 647	5,00 $
Ventes totales :		12 680 748 $
Prochain gros lot (approx.) :		8 000 000 $

Québec 49: 20 33 21 38 24 40 — compl. (C) 35

Gagnants		Lots
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+C	0	50 000,00 $
5/6	14	500,00 $
4/6	620	50,00 $
3/6	12 460	5,00 $
Ventes totales :		452 265,50 $

Extra: 7443831* 500 000 $ *décomposable dans les deux sens

Super 7: GROS LOT CE SOIR 12 000 000 $ (APPROXIMATIF)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Abonnés de *La Presse*
Profitez des OFFRES EXCLUSIVES du
CLUB PRIVILÈGES

10 à 30 % de rabais sur livres des Éditions *La Presse*

10 à 30 % de rabais sur les magazines des Éditions Gesca : GOLF AGP, RICARDO et HOCKEY

Simple et rapide ! Visitez le
www.cyberpresse.ca/privileges
LA PRESSE
3480630A

LES ADIEUX DE TONY BLAIR

PHOTO D'ARCHIVES AP

Rétrospective des visages de Tony Blair pendant ses 10 années de pouvoir en Grande-Bretagne, de 2006 (en partant du haut à gauche dans le sens des aiguilles d'une montre) jusqu'en 1997.

« Sur mon honneur, j'ai fait ce que je croyais être juste »

Le premier ministre britannique quittera Downing Street le 27 juin

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — « Sur mon honneur, j'ai fait ce que je croyais être juste. » Tony Blair a choisi ces mots pour justifier ses 10 années au pouvoir lors de ses adieux au peuple britannique hier. Visiblement ému, le premier ministre a mis fin au suspense qui tiraillait le pays – et surtout son successeur Gordon Brown – en mentionnant la date de sa retraite : le 27 juin prochain.

Il ne devait pas en être ainsi. Tony Blair avait affirmé avant les élections de 2005 qu'il achèverait un troisième mandat avant de tirer sa révérence. Les tensions internes du Labour qui ont mené au putsch raté de septembre dernier en ont voulu autrement. Pour sauver son parti, il n'a pu faire autrement que de promettre son départ sans pour autant préciser de date.

C'est donc entouré de 250 supporters dans la circonscription de Sedgefield, là où sa carrière de député a commencé en 1983, qu'il a remercié les Britanniques pour leur appui.

« Dix ans, c'est assez long. Non seulement pour moi, mais également pour le pays », a-t-il déclaré. Il est le seul premier ministre à avoir été en poste aussi longtemps après Margaret Thatcher.

Son discours résonnait parfois comme une demande de pardon. Conscient de l'insatisfaction des électeurs sur plusieurs dossiers, dont celui de l'Irak – 22 % ne lui font plus confiance selon les sondages –, il a insisté sur ses bonnes intentions. « Je m'excuse aux Britanniques pour les fois où je n'ai pas été à la hauteur », a-t-il dit.

Des bons coups

« Il doit partir alors que les foules en veulent encore. » L'équipe de Tony Blair n'en espérait pas moins pour son chant de cygne, selon un mémo interne obtenu par la presse britannique l'année dernière. La réalité est tout autre.

« L'invasion n'a pas seulement été désastreuse pour l'Irak et tout le Moyen-Orient, dit Rodney Barker de la London School of Economics. Elle a sérieusement diminué la confiance publique dans l'intégrité du premier ministre. »

Le Labour a reçu une raclée lors des élections locales du 3 mai, ne récoltant que 27 % des votes. Plusieurs analystes ont perçu les résultats comme un verdict sur le règne de Blair.

Pourtant, les Britanniques auraient plusieurs raisons de célébrer sa décennie au pouvoir. Tournant le dos aux syndicats, Tony Blair avait recentré le « New Labour » en 1997 en embrassant des mesures libérales : libre concurrence en réponse à la mondialisation, implication du privé dans les secteurs publics, libéralisation du marché du travail.

Une approche qui a porté ses fruits, ce que le principal intéressé a tenu à rappeler hier. « Nous sommes le seul gouvernement depuis 1945 à pouvoir se vanter de ce qui suit : plus d'emplois, moins de chômeurs, une meilleure performance en santé et en éducation, une criminalité plus faible, et une croissance économique à chaque trimestre », a-t-il martelé sous les applaudissements.

Le charismatique politicien a aussi tenu ses promesses chères aux travaillistes. Le salaire minimum a été instauré en 1999. Des investissements massifs ont été injectés en santé et en éducation, quoique avec des résultats mitigés.

Enfin, Tony Blair peut se targuer d'avoir rétabli la paix en Irlande du Nord, un objectif impensable lorsqu'il a déménagé ses boîtes au 10 Downing Street.

Alors quel est le problème? Les attentes étaient trop élevées, croit le politologue Mick Temple. « Tony Blair a été accueilli comme un messie en 1997, explique le professeur et auteur en entrevue téléphonique. Il avait l'air d'un type accessible, brillant qui rendrait le gouvernement plus honnête et transparent. Il avait d'ailleurs promis d'être plus blanc que blanc. »

Or, en 10 ans, les murs de Downing Street ont été secoués par plusieurs scandales. Le dernier en lice, « le scandale des prêts », implique une histoire de financement douteux dans lequel le Labour aurait promis des titres honorifiques en échange de prêts importants. Blair a d'ailleurs été interrogé par la police dans cette affaire, une première pour un premier ministre britannique.

Puis, il y a bien sûr l'Irak qui restera une énorme tache à son dossier de l'avis des analystes. Les Britanniques ne lui ont toujours pas pardonné cette guerre dont ils ne voulaient pas.

« L'invasion n'a pas seulement été désastreuse pour l'Irak et tout le Moyen-Orient, dit Rodney Barker de la London School of Economics. Elle a sérieusement diminué la confiance publique dans l'intégrité du premier ministre et de tous les politiciens en général. »

LE RÈGNE DE BLAIR EN QUELQUES DATES

> Mai 1997 : Tony Blair et ses troupes mettent fin à 18 ans de règne des conservateurs aux élections législatives. À 44 ans, il est le plus jeune premier ministre britannique depuis 1812.
> Avril 1998 : Les accords du Vendredi saint rétablissent la paix en Irlande du Nord.
> Mars 1999 : La Grande-Bretagne participe à la guerre au Kosovo.
> Mars 2001 : Le nombre de chômeurs passe sous la barre du million.
> Septembre 2002 : Tony Blair présente au Parlement un rapport « prouvant » l'existence des armes de destruction massive de Saddam Hussein.
> Février 2003 : Près d'un million de Britanniques manifestent contre une attaque en Irak.
> Mars 2003 : Le Parlement approuve l'invasion irakienne malgré l'opposition de 139 travaillistes. Deux ministres démissionnent en guise de protestation.
> Juillet 2005 : Des attentats terroristes font 52 morts et plus de 700 blessés dans les transports en commun de Londres.
> Mars 2006 : Le trésorier du Labour, Jack Dromey, affirme qu'il n'était pas au courant de sommes substantielles prêtées au parti. Le scandale des prêts éclate.
> Août 2006 : Les forces policières affirment avoir déjoué un complot terroriste visant à faire exploser des avions en plein vol.
> Septembre 2006 : Des employés du cabinet ministériel démissionnent pour forcer Blair à annoncer son départ. Celui-ci annonce à contrecœur qu'il restera en poste moins de 12 mois.

Le Labour en chute libre

PHOTO SANG TAN, AP

Gordon Brown, ministre britannique des Finances, succédera à Tony Blair.

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — À moins qu'un candidat-surprise ne décide de descendre dans l'arène, Gordon Brown, actuel ministre des Finances, prendra la relève de Tony Blair. Son couronnement devrait avoir lieu le 24 juin à l'occasion d'un rassemblement du Labour. L'avenir de son règne, toutefois, est des plus incertains.

Les travaillistes sont en chute libre dans les sondages. L'Écossais de 56 ans, qui n'a ni la verve ni le charisme de Blair, pourra difficilement insuffler un nouvel enthousiasme au parti. Il a été autant le père du « New Labour » que son vieil ami Tony.

Comble de malheur, il arrivera au pouvoir alors que les conservateurs ont un chef fringant et populaire. Ironie du sort, David Cameron fait penser à Tony Blair sur plusieurs points. Il s'efforce d'abord de ramener son parti vers le centre comme le premier ministre sortant l'a fait il y a 10 ans – mais en sens inverse. Il est aussi un redoutable communicateur.

Le politologue Patrick Dunleavy croit que Gordon Brown prépare quelques mesures populistes pour rallier l'électorat.

« Il proposera probablement des idées innovatrices comme des soins de santé gratuits pour les personnes âgées », a expliqué le professeur de la London School of Economics à l'agence Reuters.

Gordon Brown pourrait aussi s'entourer de visages jeunes au cabinet et rapatrier plus tôt que prévu les soldats déployés en Irak.

Quoi qu'il en soit, il aura fort à faire pour séduire les électeurs en vue des prochaines élections en 2009 ou 2010.

Son pire cauchemar? « Une autre attaque terroriste en Grande-Bretagne », croit l'analyste politique Alastair Newton, de Lehman Brothers.

QUELQUES CHIFFRES

Taux de croissance (% du PIB)
1997 : 3,1 %
2007 : 2,8 %

Taux d'inflation
1997 : 2,5 %
2007 : 3,0 %

Taux de chômage
1997 : 6,5 %
2007 : 5,5 %

Prix moyen d'une maison
1997 : 128 000 $ CAN
2007 : 378 000 $ CAN

Taux de popularité de Tony Blair
Juin 1997 : 72 %
Avril 2007 : 28 %

Source : BBC

MONDE

Les nouvelles internationales
en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

LE TOUR DU GLOBE

BRÉSIL
Manifs contre le pape

PHOTO RENZO GOSTOLI, APF

Les gais ont manifesté en banlieue de Rio de Janeiro contre les positions exprimées par l'Église catholique sur l'homosexualité. Un manifestant a même brûlé la photo du pape Benoît XVI en visite actuellement au Brésil.

Des femmes catholiques favorables à la liberté de choix sur l'avortement et des homosexuels ont fait acte de dissidence à l'égard du pape Benoît XVI, en visite au Brésil, en organisant des manifestations symboliques en faveur d'un « État laïque de fait ». « Les catholiques font l'amour par plaisir, soutiennent la diversité sexuelle et ne condamnent pas les femmes qui avortent. Quand la hiérarchie de l'Église va-t-elle changer ? » indiquait une pancarte brandie au cours de l'une des manifestations de femmes organisées hier devant les principales églises de 12 grandes villes brésiliennes. À son arrivée au Brésil, Benoît XVI a souhaité que la conférence des évêques latino-américains qui s'ouvrira dimanche réaffirme la défense « du respect de la vie depuis sa conception jusqu'à son déclin naturel ». AFP

MOSCOU/WASHINGTON
Erreur d'interprétation

Les États-Unis ont affirmé hier avoir reçu l'assurance de la Russie que le président Vladimir Poutine n'avait pas l'intention de comparer leur politique à celle du Troisième Reich dans un discours commémorant la défaite de l'Allemagne nazie. Le porte-parole de la Maison-Blanche, Tony Snow, a indiqué que le ministère russe des Affaires étrangères avait appelé l'ambassade américaine à ce propos. « Ils ont souligné qu'il (M. Poutine) n'avait pas explicitement mentionné les États-Unis », a dit M. Snow devant la presse. « Ils ont confirmé lors de cet appel qu'il n'y a aucune intention de comparer la politique américaine à celle du Troisième Reich », a-t-il ajouté. Dans un discours devant le mausolée de Lénine, à l'occasion du 62e anniversaire de la victoire sur le nazisme, M. Poutine a appelé mercredi à ne pas oublier les causes de la guerre, invoquant alors le Troisième Reich. Ces propos ont été interprétés comme une possible attaque verbale contre les États-Unis. AFP

GAZA
Accord de sécurité

Un accord est intervenu hier soir pour l'application « d'ici une semaine » du plan de sécurité palestinien à la suite d'une rencontre à Gaza entre le président Mahmoud Abbas, du Fatah, et le premier ministre Ismail Haniyeh, du Hamas, a-t-on appris auprès de la présidence palestinienne. « Le président Abbas et le premier ministre Haniyeh ont convenu de mettre en œuvre d'ici une semaine le plan de sécurité », a déclaré à la presse, sans autre précision, Nabil Abou Roudeina, porte-parole de M. Abbas. Ce plan, voté le 14 avril par le cabinet, a pour objectif de lutter contre le chaos dans ce territoire et d'unifier les organes de sécurité, objets d'une lutte de pouvoir meurtrière entre le Hamas et le Fatah, le parti de M. Abbas. AFP

ÉTATS-UNIS
Chauffeur inculpé

Salim Ahmed Hamdan, ancien chauffeur du chef d'Al-Qaeda Oussama ben Laden, a été inculpé de complot et de soutien matériel au terrorisme devant un tribunal militaire d'exception à Guantanamo, où il est détenu, a annoncé hier le Pentagone. Une audience devra être organisée d'ici 30 jours pour décrire à l'accusé les accusations qui pèsent sur lui et lui demander s'il plaide coupable. Le procès est prévu d'ici quatre mois, a expliqué le Pentagone dans un communiqué. Salim Ahmed Hamdan, arrêté en Afghanistan en novembre 2001, avait déjà été inculpé de complot en juillet 2003 par un tribunal militaire d'exception. AFP

Disparition de la petite Maddie au Portugal

La police sur la piste d'un enlèvement

D'APRÈS AFP

LISBONNE — Une semaine après la disparition de la fillette anglaise Maddie dans une station balnéaire du sud du Portugal, l'enquête n'avait donné aucun résultat hier, et la police judiciaire (PJ), qui privilégie la piste d'un enlèvement, s'apprêtait à réduire l'important dispositif mis en place.

« L'enquête se poursuit sans résultats pour l'instant », a indiqué un communiqué de la PJ, lu en conférence de presse par l'inspecteur Olegario De Sousa, à Portimao, 300 km au sud de Lisbonne.

Tout en soulignant que la PJ continue à « déployer tous ses efforts » pour retrouver Madeleine McCann, surnommée Maddie, M. De Sousa a affirmé que les recherches sur le terrain étaient « en phase de conclusion ».

La police a par ailleurs distribué la photo d'un pyjama blanc et rose avec un petit ours bleu brodé, semblable à celui que portait la fillette lors de sa disparition.

Dans l'après-midi, les parents et les grands-parents de Maddie, ainsi qu'un autre couple britannique d'amis, ont été interrogés pendant plusieurs heures. L'inspecteur a cependant précisé qu'ils ne faisaient l'objet « d'aucun soupçon ».

Selon la presse, les enquêteurs étaient sur la piste de deux hommes et d'une femme blonde « d'apparence anglaise », aperçus à bord d'une voiture immatriculée en Grande-Bretagne dans une station-service le jour de la disparition, et qui avaient été surpris en train de photographier des enfants.

Les images de ces trois personnes ont été captées par la caméra de vidéosurveillance de la station-service, à Lagos, près du complexe touristique de Praia de Luz, d'où a disparu Maddie, en vacances avec ses parents.

Un des deux hommes et la femme avaient pris la fuite quand le père d'une fillette qu'ils photographiaient – âgée de 4 ans et blonde comme Maddie – les avait pris à partie.

Le couple a affirmé avoir formellement reconnu les deux suspects, indiquaient les quotidiens, qui assuraient que la PJ était convaincue qu'un des deux hommes avait enlevé la petite Maddie avec la complicité des deux autres personnes.

Le sourire et les grands yeux de Maddie, qui aura 4 ans demain, continuent de faire la une des journaux et d'être affichés dans les magasins, stations-service et centres commerciaux de l'Algarve, dans le sud du pays, et de circuler sur l'internet.

Maddie a disparu le 3 mai alors qu'elle dormait dans un appartement de la station balnéaire, en compagnie de ses frères jumeaux âgés de 2 ans, tandis que les parents dînaient dans un restaurant proche et venaient toutes les demi-heures vérifier qu'ils allaient bien.

PHOTO VASCO CELIO, AFP

Attente angoissante pour les parents de Maddie, la fillette anglaise disparue le 3 mai en Algarve, dans le sud du Portugal. Kate McCann (à droite), la mère de la petite Madeleine, 3 ans, tient l'ourson de sa fille.

BOUCLIER ANTIMISSILE

Le Congrès américain songe à des compressions

ANDRÉ DUCHESNE

Estimant que le projet est loin d'être au point, la majorité démocrate au Congrès des États-Unis jongle avec l'idée de réduire les subsides au déploiement d'un bouclier antimissile en Europe.

Cher au président George W. Bush, le projet a pour objet le déploiement de 10 intercepteurs de missiles ennemis en Pologne, ainsi qu'une ligne de radars sur le territoire de la République tchèque.

Le but : protéger le territoire et les intérêts américains ou ceux de ses alliés européens contre une éventuelle attaque de missiles balistiques lancés depuis l'Iran. Mais l'évocation d'une telle menace est loin de faire l'unanimité. Depuis des mois, le président de la Russie, Vladimir Poutine, dénonce avec verve une telle démonstration de force.

Depuis quelques jours au Congrès, à Washington, la majorité démocrate défend un projet de loi qui réduirait de 764 millions de dollars le budget 2008 de l'Agence de défense antimissile du Pentagone. Le montant que la Maison-Blanche souhaite allouer à l'agence en 2008 est de 8,9 milliards de dollars.

Dans un article publié hier, le *New York Times* faisait part de la perplexité des élus démocrates dans ce dossier. Selon eux, le système de bouclier antimissile est loin d'être au point, et d'autres essais doivent être réalisés afin de s'assurer de sa fiabilité. Dans ce contexte, il est inutile de mettre la charrue avant les bœufs, estime-t-on.

L'influent quotidien citait entre autres la représentante de Californie Ellen O. Tauscher, qui affirmait que le comité des Forces armées, dont elle est membre, approuverait « uniquement des investissements prudents » cette année. Elle qualifiait le projet de « programme immature et à hauts risques ».

Parmi les 764 millions susceptibles de passer à la guillotine, on compte une somme de 160 millions de dollars destinés à la construction de silos en Pologne pour le déploiement des intercepteurs. La construction débuterait avant la fin de l'année.

Rappelons qu'au début des années 2000, les États-Unis poursuivaient un lobby sans relâche auprès du Canada afin qu'il participe à son projet de bouclier antimissile. Face à la grogne au sein même de ses troupes, le premier ministre libéral Paul Martin avait finalement annoncé que le Canada n'adhérerait pas à ce projet.

TURQUIE

Présidentielle au suffrage universel ?

AGENCE FRANCE-PRESSE

ANKARA — Le Parlement turc a adopté hier une réforme controversée de la Constitution prévoyant notamment l'élection du président au suffrage universel, après l'échec essuyé par le candidat du parti au pouvoir lors du scrutin au Parlement.

La réforme a été adoptée par 376 voix pour et une contre, lors d'un vote final sur son ensemble.

La disposition la plus importante – mais également la plus controversée – de la réforme est l'élection du président au suffrage universel à deux tours pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois, au lieu d'un septennat unique comme c'est le cas actuellement.

Le projet du Parti de la justice et du développement (AKP, issu de la mouvance islamiste), apparemment soutenu par un petit parti de centre droit et par des parlementaires indépendants – l'AKP ne totalisant que 351 voix sur 550 –, prévoit en outre la tenue d'élections législatives tous les quatre ans au lieu de cinq.

Les amendements avaient été adoptés en première lecture mardi.

Ils devront encore être soumis à l'approbation du président sortant Ahmet Necdet Sezer. Ce dernier devrait les rejeter, estiment les observateurs.

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Dix ans de « blairisme »

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Peu de personnages politiques laissent en héritage une doctrine présentant une approche inédite de l'État et de l'administration publique. Tony Blair lègue le *blairisme*, doctrine de l' « extrême centre » assez justement résumée dans le programme du Parti travailliste avant les élections qui allaient, le 2 mai 1997, porter Blair au pouvoir. On lit : « Nous aspirons à dépasser les luttes amères de la droite et de la gauche : nombre de ces conflits sont dépourvus de pertinence dans le monde moderne. (Et nous prônons) l'égalité morale de tous, des chances pour tous, la responsabilité et la communauté. »

Alors que le premier ministre officialise son départ prochain du 10 Downing Street, la tâche consistant à identifier ce qui a fonctionné, et pas, dans l'application de cette feuille de route n'est pas facile.

De façon un peu injuste, l'Irak demeurera le seul souvenir des années Blair pour sept Britanniques sur dix.

Mais surtout, l'affaire est brouillée par la participation de la Grande-Bretagne au conflit irakien, que Tony Blair a défendue bec et ongles, ce qui lui vaut aujourd'hui l'hostilité de la rue britannique. Laquelle a été blessée, au sens littéral, par les attentats du 7 juillet 2005, qui révélèrent du même coup l'existence profondément choquante d'un *Londonistan* haineux et revanchard au cœur même de l'ex-métropole coloniale.

Ainsi, aux yeux de sept Britanniques sur dix (selon un sondage de *The Independent* réalisé il y a dix jours), l'Irak demeurera le seul héritage des années Blair. Un peu comme la crise du canal de Suez de 1956 est l'unique souvenir laissé par Anthony Eden – qui, il est vrai, ne fut chef du gouvernement que pendant 21 mois.

////////////////////////

Lorsque Tony Blair s'installe à la timonerie du Parti travailliste, celui-ci végète dans l'opposition depuis 18 ans, relève d'une charte datant de 1918, est littéralement momifié par un programme rigide et ancien.

Blair a alors 41 ans. Il respire cette poussière et ordonne un grand ménage, biffant notamment des documents du parti la très marxiste allusion à la « propriété commune des moyens de production », gigantesque symbole ouvriériste de l'époque du charbon et de l'acier. Il balise une troisième voie où prospérité économique et justice sociale, non seulement ne sont pas incompatibles, mais sont nécessaires l'une à l'autre. Il réhabilite la « valeur travail », pivot à la fois de la prospérité et de l'inclusion sociale.

En un mot, Tony Blair rénove la gauche britannique, un vaste chantier que d'autres nations, effrayées par le changement, n'ont toujours pas osé ouvrir aujourd'hui...

Bilan, dix ans plus tard ? Il est mitigé.

D'une part, jamais le pays n'aura connu une aussi longue période de prospérité, cela lui donnant une solide longueur d'avance sur ses partenaires économiques. Le chômage est inférieur à 5 %, un taux considéré comme à peu près incompressible, résultat de la vigueur de l'économie ainsi que d'un système étatique d'assistance, de formation et de placement qui fonctionne. La criminalité a diminué de 35 % en dix ans, bien que certaines initiatives « sécuritaires » hérissent un peu les Britanniques.

Au total, cette rutilante machine fascine : 300 000 Français travaillent aujourd'hui à Londres, séduits par les perspectives d'avenir.

D'autre part, comme les dirigeants d'une foule d'autres nations développées, Tony Blair s'est heurté aux difficultés que soulèvent la pauvreté, l'éducation et les soins de santé – le Québec connaît bien... Près de 20 % des familles végètent toujours sous le seuil de faible revenu malgré une nette amélioration des normes du travail. L'embauche de 36 000 professeurs et la multiplication par deux des dépenses par élève n'empêchent pas 13 % des adolescents de quitter l'école à 16 ans. L'augmentation de 135 milliards (CAN) des budgets annuels dévolus à la santé a été engloutie presque pour moitié dans la masse salariale et l'appareil bureaucratique...

En somme, le *blairisme*, lui non plus, n'est pas miraculeux.

André-Philippe Côté, Le Soleil

DROITS RÉSERVÉS

NHL : en anglais seulement

DENIS DOLBEC
L'auteur est avocat.

L'affaire Shane Doan a fait couler beaucoup d'encre, mais elle nous fait oublier des faits beaucoup plus éloquents quant à l'importance qu'accorde la National Hockey Ligue (NHL) aux francophones au pays. Alors que des Canadiens-français (Québécois) ont écrit des pans entiers de l'histoire de cette ligue et que la masse des amateurs du Québec constitue l'un de ses importants marchés, la NHL n'offre toujours pas de version française de son site Internet. Quant à l'une de ses filiales située à Toronto, le Hockey Hall of Fame (HHOF), où sont honorés les grands de l'histoire de notre sport national, son site Internet est en anglais seulement.

À la limite, on peut comprendre que des joueurs s'insultant sur la glace soient mal à l'aise de dénoncer des paroles prononcées dans le feu de l'action. Cela ne fait-il pas partie du jeu ? Mais comment peut-on accepter que la ligue minimise l'apport qu'a eu tout un peuple dans le développement du hockey ? Lorsque je vais sur le site de la NHL et qu'il n'y a rien en français, c'est la classe et la générosité du gentil géant Jean Béliveau qu'on rapetisse. C'est la mémoire du Rocket et de ses supporteurs canadiens-français qu'on bafoue. C'est la blondeur des cheveux de « Flower » qu'on ternit. C'est un sapin qu'on essaie de passer à Jacques Plante. Ce sont les 24 conquêtes de la Coupe Stanley par les Canadiens qu'on banalise. Et aujourd'hui, les Lecavalier, Brière, St-Louis, Brodeur ne nous rappellent-ils pas combien le Québec est une des belles pépinières d'Amérique du Nord ?

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE©
La classe et la générosité du gentil géant Jean Béliveau sont rapetissées par la NHL.

En 2007, ne serait-il pas normal que cette ligue affiche un peu plus d'égard à l'endroit des amateurs et des joueurs francophones qui ont marqué et qui marquent toujours son histoire ? Cette ligue est américaine me direz-vous. So what ! Quelques dizaines de milliers de dollars est-ce trop cher payé pour afficher un minimum de respect ? L'affaire Shane Doan et la manière dont cette histoire a été gérée par la NHL et Hockey Canada ne sont peut-être en fait que les symptômes d'un mal plus sournois qu'on appelle l'ignorance !

LA BOÎTE AUX LETTRES

/// Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Et s'il faisait mauvais ?

Ce qui se passe au PQ montre bien que la manière choisie par les souverainistes pour tenir leur gouvernail alors qu'ils voguent sur des eaux calmes, est loin de nous rassurer sur leurs capacités à conduire leur navire dans la turbulence que produirait le vent du large.

Claude Poulin
Québec

Où es-tu Pierre Bourgault ?

La tour de Babel m'apparaît un sodoku facile face aux grands défis de renaissance et de survivance du PQ. Ce qui m'attriste et me choque c'est de constater qu'aujourd'hui même, on est sur la voie des mêmes chicanes, avec une nouvelle donne qui n'existait pas auparavant. Il apparaît très clairement que la députation bloquiste est en chamaille avec la députation péquiste. Les bloquistes sentent la soupe chaude sur la scène fédérale et certains voudraient sauver leur job en suivant leur chef sur la scène provinciale. De son côté, la députation péquiste a mauvaise presse et mauvaise mine, et tous s'accrochent aux rares fiefs restants, ne voulant pas perdre leur titre « non-mérité » de défenseurs de la patrie. Bref, la grande cause indépendantiste arrive bien derrière toutes les préoccupations partisanes de chacun. Le vote souverainiste, autonomiste et nationaliste s'égraine aux mains de tous les partis, et on se chamaille pour le dernier morceau de viande. C'est triste à voir et on n'est pas encore rendu au fond du garde-manger. Saint Bourgault ! Où es-tu ? En t'attendant on corde du brin de scie et on pousse beaucoup de boucane. Je suis un souverainiste de la première heure qui ne perd pas espoir dans le bon cheminement du peuple québécois.

Raymond Turenne
Prévost

Tout un héritage !

D'ici quelques jours on nous ressortira le « parcours sans faute » de Pauline Marois. Le principal héritage de celle-ci, la réforme scolaire, est un bordel total. C'est elle qui a mis à l'avant-scène les technocrates des compétences transcendantales et de l'absence de compétition. De plus, son bref passage au ministère des Finances s'est traduit par une « erreur de calcul » électoraliste de 4,3 milliards. Et sa seule action importante à la santé fut sa toilette silencieuse.

Paul Tomosko

Un « maniganceux »

Je n'ai jamais été fan de Gilles Duceppe et c'est faux de prétendre que le PQ se porterait mieux avec lui comme chef. Monsieur Duceppe n'a pas le charisme nécessaire, c'est un « maniganceux » et un dictateur » Je souhaite « un couronnement » pour Pauline Marois !

Claude Bienvenue

Des reproches injustes

Alors que tous les médias, en particulier ceux ici au Québec, redisent à temps et à contre-temps, que la religion et l'État doivent être des entités séparées, voici que l'on reproche à notre pape actuel de condamner la théologie de la libération qui, justement, prône que l'Église s'immisce dans les affaires de l'État. La vraie libération des pauvres et de tous viendra quand tous les catholiques (car c'est de cette Église dont nous parlons), d'ici et d'ailleurs se mettront à vraiment vivre les valeurs évangéliques d'amour, de pardon, de compréhension, de partage et c'est ce que le pape actuel (et tous les papes d'ailleurs) nous demande. Et cette aventure de libération commence par chacune et chacun d'entre nous !

Elizabeth Verge
Lachine

Doit-on vendre le Canada ?

On entend beaucoup parler de l'offre d'achat qu'a déposée la compagnie américaine Alcoa pour acheter Alcan. Sommes-nous prêts à laisser partir ce dernier fleuron de l'industrie minière canadienne et québécoise aux mains des étrangers ? Ou plutôt, sommes-nous prêts à vendre le Québec et le Canada à des étrangers ? En effet, la richesse du Canada est constituée de ses ressources naturelles en majeure partie et, au cours des derniers mois, plusieurs grandes compagnies canadiennes exploitant nos ressources naturelles ont été vendues à des intérêts étrangers. Les actionnaires devraient peut-être regarder plus loin que leur petit portefeuille lorsqu'ils auront à voter sur l'offre d'achat, parce que si l'on continue ainsi, nous perdrons le contrôle de notre économie au profit des grandes compagnies étrangères. Petit à petit, nous leur vendons le Canada en agissant de la sorte. Ce sont nos forêts, notre sol et bientôt notre économie que nous leur vendrons. Les mots « Maîtres chez-nous » nous évoquent-ils encore quelque chose ?

Valérie Pratte-Lacoursière
Saint-Sulpice

De l'opportunisme

Avec tout le respect que l'on peut avoir pour la famille De Sousa dûrement éprouvée, Jean Charest fait preuve d'un opportunisme des plus crasse et des plus bas en désignant son projet de loi inutile et inapplicable sur les armes à feu « Loi Anastasia ». Non Monsieur Charest, les propriétaires d'armes semi-automatique à utilisation restreinte ne sont pas des Kimveer Gill ! Kimveer Gill était un malade mental !

Alain Labelle
Gatineau

FORUM

« Masters of our own house »

ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

« Masters of our own house », c'est la traduction littérale du « Maîtres chez nous », le slogan des libéraux de Jean Lesage en1960. Et qui a repris cette formule, il y a deux semaines, en anglais? Danny Williams, le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, lors du discours du trône. Cet élan d'autonomisme terreneuvien, aussi musclé que celui de Mario Dumont, montre qu'il existe des forces ailleurs au Canada qui bousculent la fédération de façon beaucoup plus profonde qu'on l'imagine au Québec. Le Canada est en train de changer, et cela a des implications pour le Québec.

Le discours du Trône terre-neuvien vient à la suite de semaines d'échanges musclés entre Ottawa et la province insulaire, qui n'a pas digéré le fait que le gouvernement Harper, trahissant sa promesse, ait inclus les revenus pétroliers dans le calcul de la peréquation. Mais le premier ministre Wililams a quitté le terrain de l'escalade verbale pour faire une véritable profession de foi autonomiste qui ressemble étrangement à ce qu'on entend au Québec.

« Nous n'arriverons à l'autosuffisance économique qu'en prenant notre futur en main en tant que peuple », dit-on dans le discours lu par le lieutenant-gouverneur. « Mon gouvernement affirmera le statut de Terre-Neuve-et-Labrador en tant que peuple distinct, pas homogène par ses origines mais multiculturel, une nation qui inclut plusieurs nations vivant ensemble en harmonie. Nos citoyens sont des nationalistes fiers qui croient que ce n'est qu'en affirmant notre identité comme Terreneuviens et Labradoriens que nous atteindrons notre objectif d'égalité économique au sein de la fédération. Notre peuple est prêt à prendre en charge son avenir, et, sous la direction de mon premier ministre, notre province atteindra l'auto-suffisance en devenant maîtres chez nous. » Ça vous rappelle quelque chose?

La mécanique qui s'exprime à Terre-Neuve montre que le virus du fédéralisme rentable est généralisé.

Cette idée de peuple distinct et de nation agacera sans doute bien des Québécois, qui croient détenir un copyright sur le terme et qui pensent que le reste du Canada est homogène. Mais n'oublions pas que Terre-Neuve n'est entrée dans la confédération qu'en 1949. Cette île, qui fêtera son 400e anniversaire en 2010, a vécu presque 350 ans à part, avec son histoire et sa monnaie, bien assez pour être une nation.

La mécanique qui s'exprime à Terre-Neuve montre d'abord que le virus du fédéralisme rentable est généralisé. Terre-Neuve a défendu le dogme du fédéralisme classique tant qu'elle a eu besoin d'Ottawa et de son argent. Maintenant que sa richesse pétrolière le lui permet, la province s'affirme, comme l'a fait l'Alberta.

Cela montre aussi à quel point les provinces veulent s'affranchir de la tutelle fédérale, et maîtriser elles-mêmes leur destinée. On observe la même chose en Saskatchewan, qui a célébré le moment où elle a cessé de recevoir de la péréquation et donc de dépendre d'Ottawa, ou encore au Nouveau-Brunswick, dont le grand objectif économique est l'autosuffisance, c'est à dire ne plus être une province pauvre dépendante d'Ottawa. Tout cela mène à des manifestations de plus en plus fortes d'affirmation et d'autonomie au sein de la fédération.

À ce phénomène propre au fédéralisme canadien s'ajoute très certainement un autre processus, beaucoup plus universel, et c'est le fait que dans un monde globalisé, les peuples et les communautés ont tendance à définir leur identité autour de pôles qui sont proches d'eux, comme les régions dans les pays européens. Cela toujours été le cas des Québécois dont la référence identitaire est le Québec, mais cette tendance lourde semble s'exprimer ailleurs au Canada, en Alberta, par exemple, et maintenant à Terre-Neuve.

Ces mouvements exercent des pressions de plus en plus fortes sur le Canada. Les fédéralistes classiques diront que cela affaiblit la fédération et menace son intégrité. On pourrait plus simplement dire que cela forcera le Canada à changer à s'adapter à de nouvelles règles du jeu et à trouver d'autres façons de définir l'identité canadienne.

On en voit déjà les effets dans cette alliance informelle entre l'Alberta et le Québec, dont on parlait depuis des décennies, et qui prend maintenant forme, depuis que les conservateurs de Stephen Harper ont imposé à Ottawa leur culture albertaine. Cela donne la reconnaissance de la nation québécoise, une solution au déséquilibre fiscal et peut-être un virage important pour baliser le pouvoir fédéral de dépenser, ce qui représenterait une transformation majeure du fédéralisme.

Il y a des leçons là-dedans pour le Québec. La première, c'est que le Canada a commencé à changer. La seconde, c'est que le Québec n'est pas seul et qu'il n'a donc aucune raison d'aller seul au front.

Comme les banques

Pourquoi ne pas envisager de restreindre la propriété de certains secteurs névralgiques de notre économie?

DOMINIC D'ALLESSANDRO

L'auteur est président et chef de la direction de la société financière Manuvie. Ce texte est extrait de l'allocution qu'il a prononcée lors de l'assemblée annuelle de la société la semaine dernière.

Je veux vous parler du nombre colossal de sociétés canadiennes qui sont acquises par des investisseurs étrangers. En 2006, plus d'une centaine de nos sociétés ouvertes ont fait l'objet d'une prise de contrôle et parmi elles figuraient certaines des entreprises les plus anciennes et les plus solidement établies dans des champs d'activité aussi divers que l'industrie hôtelière, le commerce de détail, la métallurgie et l'exploitation minière. Et cette tendance se poursuit. Je crains parfois qu'un jour notre pays ne soit plus maître de son activité économique.

À mon avis, la propriété de nos principaux acteurs économiques devrait faire l'objet de discussions sérieuses. Vous le savez sans doute, je crois qu'il est très important de demeurer propriétaires de nos entreprises. Non seulement pour des raisons économiques, mais surtout, selon moi, pour l'amour-propre et la fierté que nous en tirons en tant que Canadiens.

Certains d'entre vous seront peut-être étonnés que je m'inquiète de la propriété étrangère, étant donné que notre propre Société a fait des investissements profitables dans de nombreux pays qui l'ont bien accueillie. Je ne suis ni chauvin ni opposé aux investissements étrangers. Au contraire. Je vois d'un bon œil la mondialisation et j'estime que le commerce et les investissements internationaux devraient être encouragés. Le Canada profite grandement de son « ouverture » commerciale, et nous devons veiller à préserver cette ouverture.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©
Alcoa a fait en début de semaine une offre d'achat pour l'entreprise québécoise Alcan.

Je suis plutôt préoccupé par le fait que le monde est inondé de capitaux et que la tendance à la consolidation ayant cours dans de nombreuses industries se poursuivra forcément. Notre pays est petit et sa population est relativement restreinte. La plupart des sociétés canadiennes ne sont pas de taille à concurrencer sur la scène mondiale.

Trop souvent, des décisions qui touchent l'avenir d'entreprises importantes – et des collectivités qui dépendent d'elles – sont prises en fonction uniquement de leurs conséquences financières à court terme. Je suis particulièrement troublé par le nombre de sociétés de notre secteur des ressources naturelles – qui d'après moi constitue un bien unique et irremplaçable – qui appartiennent maintenant à des entreprises étrangères.

Je sais que j'aborde là un sujet très délicat et que, pour bien des gens, surtout certains économistes et autres « mondialistes », la moindre suggestion à l'effet que les marchés ne devraient pas être totalement libres est une hérésie. Je comprends aussi que, même dans les meilleures circonstances, la capacité de décider de notre destin ne nous sera jamais entièrement acquise. Mais nous pouvons quand même y aspirer ou, à tout le moins, en discuter.

Quelles mesures pourrions-nous envisager de prendre? Eh bien, pourquoi ne pas étudier la possibilité de restreindre la propriété de certains secteurs névralgiques de notre économie au moyen de règles semblables à celles qui s'appliquent à nos institutions financières? Après tout, n'est-il pas clair que la politique canadienne relative à la propriété de nos banques et de nos sociétés d'assurance a été bénéfique à notre pays?

Une vive concurrence s'exerce dans le secteur financier, et les services offerts aux Canadiens sont aussi complets et aussi abordables que ceux offerts partout ailleurs dans le monde. En outre, il est pratiquement certain que, sans ces restrictions relatives à la propriété, toutes ces institutions dont nous sommes si fiers seraient aujourd'hui détenues à l'étranger. Ne devrait-on pas en déduire que d'autres secteurs de notre économie pourraient profiter d'une politique semblable?

Que faire pour le Darfour?

Il faut se rendre à l'évidence, il n'y aura pas d'intervention musclée pour sauver les Darfouriens

JOCELYN COULON
COLLABORATION SPÉCIALE

La crise humanitaire et politique au Darfour est-elle sur le point de trouver une solution? Certaines indications le laissent croire, mais il ne faut entretenir aucune illusion. Tant et aussi longtemps que les parties au Soudan n'auront pas renoncé à la violence et engagé un véritable processus politique, les populations du Darfour continueront de mourir.

L'Occident ne fera rien

Le conflit au Darfour est complexe, et cette chronique n'est pas le lieu pour en décrire tous les enchevêtrements et les rebondissements. Si toutes les parties sont coupables d'utiliser les populations civiles comme boucliers dans leurs combats entre elles, une chose est certaine : tous les gouvernements soudanais depuis l'indépendance n'ont cessé de pratiquer la terreur et la répression dans les régions périphériques du pays, en particulier au sud et à l'ouest. En ce sens, le régime en place à Khartoum porte une lourde responsabilité dans les massacres et les famines qui ont dévasté le sud et dévastent aujourd'hui le Darfour.

La Cour pénale internationale ne s'y est pas trompée lorsqu'elle a lancé, au début du mois, deux mandats d'arrêt internationaux contre des dirigeants du pouvoir central accusés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. La mesure a été bien reçue, mais, entre temps, les populations du Darfour sont toujours attaquées et le désastre humanitaire est bien réel. Que faisons-nous? Que fait, en particulier, l'Occident? Il va livrer des sacs de riz. Et rien d'autre.

Depuis quatre ans, politiciens, artistes et représentants d'ONG ne cessent de dire que la situation là-bas est urgente, que des dizaines de milliers de personnes meurent et que, selon l'ancien secrétaire d'État américain Colin Powell, un génocide s'y déroule. Mais alors, s'il y a urgence, s'il y a génocide, qu'attendons-nous pour intervenir immédiatement? N'est-ce pas là tout l'esprit de la Convention internationale sur la prévention et la répression du crime de génocide adoptée en 1948? Et bien non, nous n'intervenons pas, nous gesticulons.

Tout ce que nous entendons depuis quatre ans sont des propos convenus afin d'apaiser les indignés, de faire croire que quelque chose se prépare. Des propos comme ceux qu'a exprimés l'ex-candidate socialiste à la présidentielle française Ségolène Royal, lors du débat avec son adversaire, Nicolas Sarkozy. « Sur le Darfour, je pense que la communauté internationale est beaucoup trop inerte (...) Je suis pour l'action, pas pour l'inaction. » Quelle misère! Tous ces mots depuis quatre ans, toute cette agitation, tout ce vide.

Tant et aussi longtemps que les parties au Soudan n'auront pas renoncé à la violence et engagé un véritable processus politique, les populations du Darfour continueront de mourir.

Pourtant, l'Europe, les États-Unis et le Canada avaient une autre posture lors de la crise du Kosovo. Souvenez-vous, entre les premiers massacres de Kosovars par les Serbes au début 1998 et le déclenchement des bombardements de l'OTAN sur Belgrade en mars 1999... Il a fallu un an à peine pour que tout ce beau monde se mobilise. L'affaire s'est réglée rapidement, car cette honte se déroulait en Europe.

Aujourd'hui, c'est l'Afrique, c'est loin, c'est difficile. Il est vrai, on n'attaque pas le Soudan comme on a pu attaquer la Serbie. Il faut nous assurer de la solidité d'un déploiement logistique autour de cet immense pays si nous voulons être certain de mener les actions militaires jusqu'au bout. Il faut occuper une partie du territoire, sinon éliminer le régime à Khartoum. Il faut surtout la volonté politique d'y aller.

Cet ingrédient, sans doute le plus essentiel dans une opération du genre, n'y est pas, car trop d'intérêts sont en jeu. Les Occidentaux sont occupés en Afghanistan, dans les Balkans, en Côte d'Ivoire. L'Europe est divisée, et ses moyens sont limités. Elle refuse d'ajouter la guerre à la guerre. Les États-Unis rugissent, mais ne veulent ou ne peuvent agir. Ils sont embourbés dans le chaos qu'ils ont installé en Irak. Ils craignent de voir l'accord de paix entre le gouvernement soudanais et les populations du sud dont ils sont les parrains voler en éclats. Ils ne veulent pas remettre en cause l'excellente coopération antiterroriste entre eux et le régime sanguinaire de Khartoum. La Russie vend des armes et la Chine pompe du pétrole. Tous deux bloquent au Conseil de sécurité de l'ONU les velléités supposées d'intervention des puissances occidentales. Les pays arabes s'opposent à une autre croisade occidentale en terre musulmane, après l'Irak et l'Afghanistan.

Agissons concrètement

Il faut se rendre à l'évidence, il n'y aura pas d'intervention musclée pour sauver les Darfouriens. Alors, continuons la mobilisation afin d'obtenir au moins trois choses. Premièrement, il est nécessaire de renforcer la mission de l'Union africaine sur place. Un plan de l'ONU prévoit tripler ses effectifs.

Cette mission sera, à une petite échelle, un moyen de dissuasion contre les attaques. Elle agira aussi comme observateur sur place au nom de la communauté internationale. La Chine y est favorable, profitons-en. Deuxièmement, les ONG doivent revenir et pouvoir travailler en toute sécurité. L'Occident et les pays arabes ont les moyens d'appuyer ce retour et de protéger les humanitaires. Troisièmement, il faut exercer le maximum de pression sur les parties au conflit pour que les accords de paix de l'an dernier soient mis en œuvre. Cessons de réclamer l'impossible et agissons concrètement.

L'auteur est directeur du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix et professeur invité au GERSI et au CERIUM de l'Université de Montréal.
j.coulon@cerium.ca

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

SUITE DE LA UNE

Duceppe surpris et refroidi

PQ
suite de la page A1

Le député Pierre Paquette, leader parlementaire du Bloc québécois à la Chambre des communes, confirme l'entretien à venir entre M. Duceppe et Mme Marois. « Il a dit qu'il était en réflexion et cela va faire partie de sa réflexion de voir quelles sont les autres personnes qui manifestent leur intérêt pour la course », a-t-il affirmé hier.

Gilles Duceppe a poursuivi sa réflexion au sujet de son avenir politique hier à Montréal, laissant de côté pour une rare fois son travail à la Chambre des communes.

Certains députés bloquistes le pressent de renoncer à l'idée de faire le saut en politique provinciale pour la seconde fois en deux ans si Pauline Marois décide de plonger. C'est le cas de Réal Ménard, qui a appuyé Mme Marois en 2005. « Pour l'avenir, le meilleur duo pour les souverainistes, c'est Mme Marois à Québec et M. Duceppe à Ottawa », a-t-il dit.

Des députés bloquistes ont été estomaqués par l'accueil glacial que provoque au sein du caucus péquiste la possible candidature de Gilles Duceppe. Mercredi, plusieurs députés péquistes ont dit préférer voir M. Duceppe rester à Ottawa, alors que la majorité des élus bloquistes l'invitaient au même moment à faire le saut.

Certains députés bloquistes, dont Pierre Paquette, ont tenté de minimiser cette levée de boucliers chez les élus péquistes. « C'est sûr qu'ils peuvent avoir une influence sur les militants. Mais je pense qu'il y a une très grande diversité d'opinions actuellement », a-t-il souligné.

Or, plusieurs députés bloquistes croient que Gilles Duceppe devra obtenir des appuis de députés péquistes au cours des prochaines heures à défaut de quoi il lui sera difficile de se lancer dans une campagne à la direction. Aucun élu à Québec ne lui a donné un tel appui hier, du moins publiquement. Richard Marceau, ancien député bloquiste et candidat du PQ défait le 26 mars, a donné des entrevues pour faire la promotion de la candidature de M. Duceppe.

Mis à part Sylvain Simard, qui semble le seul à souhaiter le couronnement de Gilles Duceppe, peu de députés péquistes appuient le bloquiste pour le moment. Maxime Arseneau, des Îles-de-la-Madeleine, serait son plus fervent partisan, lui qui a appuyé tardivement Pauline Marois en 2005. D'autres noms circulent, dont ceux de Sylvain Pagé et Serge Deslières, qui avaient réclamé publiquement un vote de confiance rapide à l'égard d'André Boisclair. Mais M. Deslières a affirmé à *La Presse* qu'il n'a pas encore arrêté son choix. « Même pas le quart des députés » pourraient éventuellement se ranger derrière Gilles Duceppe, estime une source péquiste.

Plamondon, bouc émissaire

Des députés bloquistes accusent leur collègue Louis Plamondon d'avoir nui à la cause de M. Duceppe en affirmant que certains au PQ avaient besoin de se faire « botter le derrière ».

Avant le départ d'André Boisclair, le député bloquiste et ancien ministre péquiste Serge Ménard a donné des coups de fil aux élus du PQ pour supputer les chances de Gilles Duceppe, a indiqué une source péquiste.

Le chef bloquiste a également fait appel à Patrick Marais – un spécialiste des « opérations spéciales », dit-on au PQ – pour sonder les troupes. M. Marais est proche de François Leblanc, le directeur de cabinet du chef bloquiste.

Pour des gens proches de Pauline Marois, le jupon de Gilles Duceppe dépassait depuis un bon moment. Un des responsables du financement du Bloc, Yvon Carreau, téléphonait à des patrons d'entreprise pour vendre des billets pour un cocktail à 1000 $, un événement permettant de rencontrer M. Duceppe.

Pauline Marois est à soupeser ses appuis au sein du caucus des députés. Elle est très tentée de faire le saut si un bon nombre d'élus lui donnent rapidement son appui, indique un membre de son organisation de 2005. Quelques députés ont déjà indiqué publiquement qu'ils voyaient d'un bon œil sa candidature.

Mais la décision de Louise Harel sera très importante. Si elle décide de tout faire pour que M. Duceppe vienne à Québec, ce désaveu de cette vieille amie sera durement ressenti par Mme Marois.

Les pro-Marois s'attendent à ce que l'ancien premier ministre Bernard Landry passe des coups de fil pour Gilles Duceppe. M. Landry avait appuyé Yves Duhaime contre M. Duceppe quand les bloquistes avaient dû remplacer Lucien Bouchard. Mais au fil des ans, les deux chefs souverainistes se sont rapprochés. M. Landry avait déjà prévenu M. Duceppe qu'il ne serait pas candidat avant même qu'André Boisclair n'annonce sa démission.

Depuis un bon moment, François Rebello, l'un des supporters de la première heure de François Legault avant qu'il renonce à se lancer dans la course de 2005, est en contact avec des proches de Gilles Duceppe à Ottawa. M. Rebello, vice-président de la commission politique du PQ, et d'autres jeunes de l'ancienne équipe Legault se rencontrent en fin de semaine pour discuter stratégie, à la résidence du député péquiste de Rousseau.

François Legault souhaitait le départ d'André Boisclair, mais il n'a pas pour autant promis d'appui à qui que ce soit. « Il y a longtemps qu'il parle avec Joseph Facal », confie un proche de l'ancien patron d'Air Transat, une affirmation que bien des péquistes confirment.

Mais des vétérans du PQ soutiennent qu'il est très peu probable que François Legault appuie l'ancien député de Fabre. Il pencherait plutôt pour Gilles Duceppe mais il garde les coudées franches.

Sa vision est proche de celle de Joseph Facal (signataire du *Manifeste pour un Québec lucide*), mais bien des lieutenants, qui étaient passés les yeux fermés de François Legault à Richard Legendre lors de la course précédente, ont désormais plus d'hésitations à appuyer un candidat plutôt inattendu.

Aujourd'hui, c'est la Journée d'appréciation de la clientèle.

Nous aimerions vous remercier en personne pour votre fidélité et prendre le temps de mieux vous connaître. Passez à une succursale de TD Canada Trust ou à un bureau de TD Waterhouse le vendredi 11 mai pour un café et des gâteaux et aidez-nous à célébrer la Journée d'appréciation de la clientèle.

TD Waterhouse
La richesse de l'expérience

TD Canada Trust
Des services bancaires confortables

TD Waterhouse représente les produits et les services offerts par TD Waterhouse Canada Inc. (membre du FCPE), Gestion privée TD Waterhouse Inc., Services bancaires privés TD Waterhouse (offerts par La Banque Toronto-Dominion) et Services fiduciaires privés TD Waterhouse (offerts par La Société Canada Trust).

Vous êtes tout pour nous.

La Fondation TD des amis de l'environnement a soutenu plus de 16 000 projets locaux qui ont contribué à la protection de notre environnement.

La Fondation des amis de L'Environnement
fef.ca

3478965A